

PROLONGATION DU CONGÉ DE MATERNITÉ

LIMITÉE AUX MÈRES D'ENFANTS MALADES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8090 MERCREDI 15 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INTRODUCTION D'UNE START-UP EN BOURSE

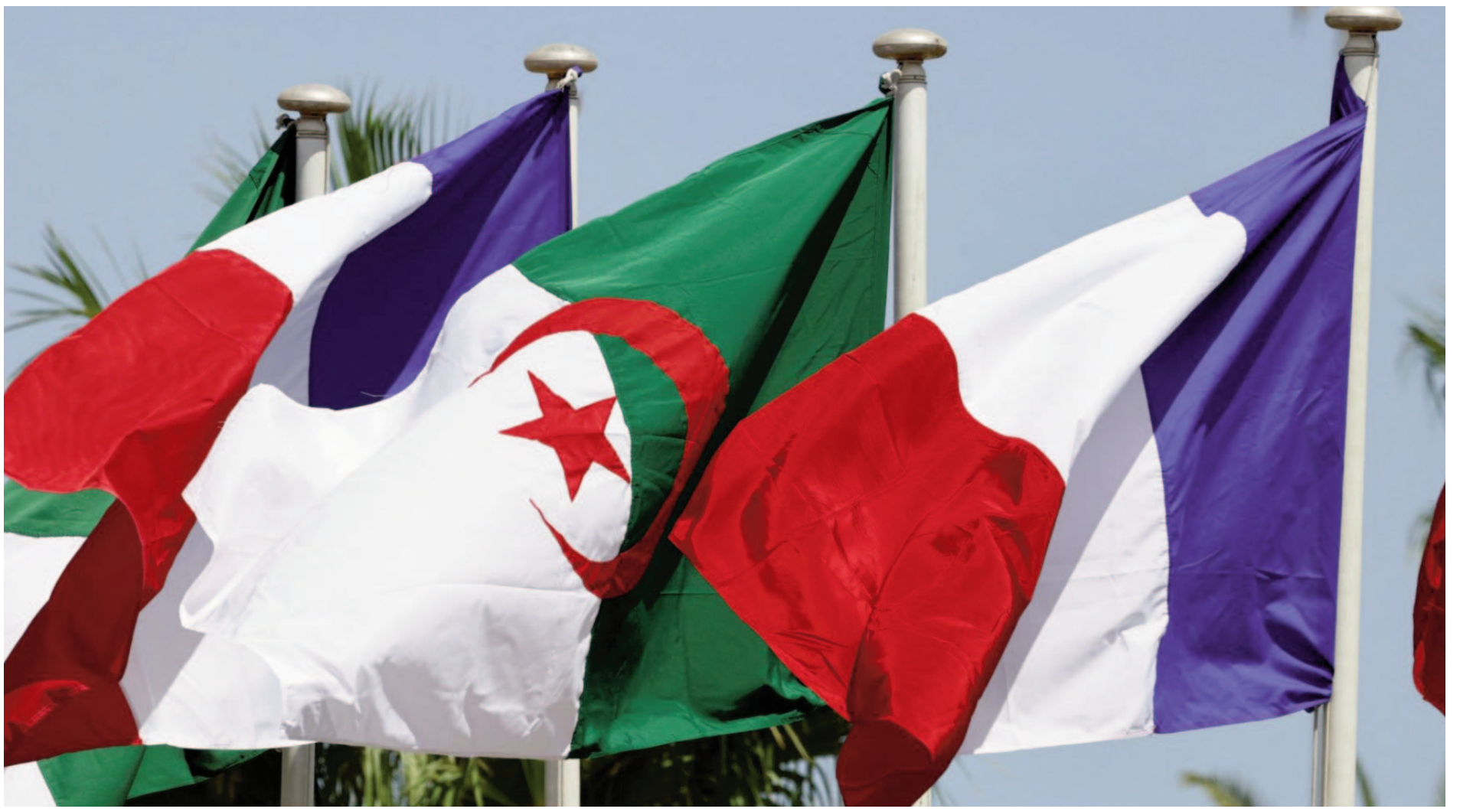
Une étape historique

Page 24

ALGÉRIE - FRANCE

LA GAUCHE DÉNONCE L'ESCALADE DE L'EXTRÊME DROITE

En France, le climat politico-médiatique anti-algérien est devenu exécrable et prend des dérives dangereuses et incontrôlables. Cette violente campagne est alimentée quotidiennement par plusieurs ministres et dirigeants du camp présidentiel macroniste, ainsi que par des personnalités les plus en vue des courants de l'extrême droite, des nostalgiques de la colonisation et des lobbys sionistes.
Page 5



STATUTS PARTICULIERS DE LA SANTÉ

Les raisons du désenchantement des syndicats

Page 2

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

La CACI forme le staff

Page 4

LIGUE DES CHAMPIONS

Défaite interdite à Dar es Salam pour le MCA

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

NOUVEAUX STATUTS PARTICULIERS DE LA SANTÉ

Les raisons de la colère des syndicats

Le Collectif des syndicats de la santé, qui rejette catégoriquement les nouveaux statuts particuliers et les régimes indemnitaires de la santé, lance un appel à la mobilisation générale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la coalition.

La collectif dénonce un contenu jugé «décevant», affirmant que ces nouveaux statuts « ignorent totalement les spécificités du secteur de la santé, ses exigences et les sacrifices consentis par les professionnels », à l'issue de la réunion de concertation qui s'est déroulée, lundi dernier, regroupant sous la bannière du collectif cinq syndicats, en l'occurrence le Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP), le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), le Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique (SNAA-MARSP) et le Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY).

Dans une déclaration commune, les syndicats dénoncent des textes qui trahissent les promesses présidentielles. Selon eux, ces lois sont loin de refléter les engagements du président de la République Abdelmadjid Tebboune, réitérés à plusieurs reprises lors de ses discours. Le chef de l'Etat avait promis de sortir le secteur de la santé du cadre général de la fonction publique et de lui conférer un statut distinct, à la hauteur de son rôle stratégique dans la sécurité sanitaire du pays. Les syndicats rappellent que le Président avait souligné l'importance de valoriser les professionnels de la santé et de leur offrir des conditions de travail décentes. Ils affirment que les nouvelles lois statutaires et indemnitaires, récemment publiées dans le Journal officiel, « ne traduisent pas ces engagements, suscitant une profonde déception et un sentiment de trahison parmi les travailleurs du secteur ». Les syndicats s'indignent également du fait que « ces textes ne répondent ni aux attentes des travailleurs ni aux priorités du secteur. Ils ignorent les réalités du terrain et les promesses qui nous ont été faites ».

Fort de ce constat amer, les syndicats réclament que les autorités fournissent des explications claires sur les raisons de l'écart entre les engagements présidentiels et les textes publiés. Ils exigent également « une révision immédiate des lois statutaires, avec un effet rétroactif à partir du 1er janvier 2024 ».

En outre, le Collectif des syndicats de la santé critique sévèrement l'attitude des autorités, qui ont ignoré les nombreuses propositions élaborées par les syndicats au fil des années. Ces propositions, fruit d'un travail acharné, visaient à garantir la justice sociale, améliorer les conditions de travail et structurer le parcours professionnel des soignants. « Nos efforts pour établir un dialogue constructif avec les autorités ont été méprisés. Les discussions, pourtant essentielles, ont été remplacées par des décisions unilatérales, déconnectées des besoins du terrain », souligne la même source.



Grogne des syndicats.

INFORMATIONS ERRONÉES SUR LES SALAIRES DES PROFESSIONNELS

Le collectif s'insurge aussi contre « la campagne de désinformation orchestrée par le ministère de la Santé et certains médias », qui ont publié des informations erronées sur les salaires des professionnels. Ces manœuvres sont perçues comme une tentative de discréditer les revendications légitimes des travailleurs et de détourner l'attention de leurs difficultés réelles.

La colère des différents corps de la santé a également été exacerbée par le non-respect des engagements de la tutelle durant la pandémie de COVID-19. Ils déplorent que les sacrifices consentis par les professionnels de santé durant cette période semblent avoir été totalement ignorés dans les nouveaux textes, soulignant que « pendant la pandémie, les soignants étaient en première ligne, risquant leur vie et celle de leurs proches pour maintenir les services de santé opérationnels. Ces sacrifices ne peuvent être effacés comme s'ils n'avaient jamais existé ».

« Non seulement ces lois ne valorisent pas nos efforts passés, mais elles ne proposent aucun mécanisme pour intégrer cette période dans le système de promotion, de retraite ou de reconnaissance professionnelle », ajoute la même source.

Les syndicats s'indignent aussi du non-paiement de l'intégralité des primes COVID-19, qui avaient pourtant été promises par les autorités. Ces primes, perçues comme un symbole de reconnaissance, n'ont toujours pas été versées, ce qui renforce le sentiment d'injustice chez les professionnels. Cette situation est perçue comme une atteinte à la dignité des soignants, souvent qualifiés de « héros » pendant la pandémie.

Face à cette situation, le Collectif des Syndicats de la santé a formulé une série de revendications claires et précises rédigées en cinq points. Premièrement, il réclame de faire sortir le secteur de la santé du cadre général de la fonction publique, conformément aux engagements du président de la République, afin de reconnaître son rôle stratégique et vital. Deuxièmement, il réclame le gel des nouvelles lois statutaires et régimes indemnitaires, en vue de leur révision avec une véritable concertation avec les syndicats. La troisième revendication du Collectif des syndicats est de reconnaître les années de service durant la pandémie comme un droit acquis, avec des implications concrètes sur les promotions, les retraites et la valorisation des carrières. En outre, il demande la mise en place d'une couverture santé intégrale à 100 %, garantissant une protection contre tous les risques auxquels les professionnels sont exposés quotidiennement. Enfin, il réclame le versement, dans les plus brefs délais, des primes COVID-19 restantes, en reconnaissant leur importance symbolique et matérielle pour les soignants. Au terme de cette déclaration, le Collectif des syndicats de la santé réitère son rejet du contenu des statuts particuliers et des régimes indemnitaires. Il affirme la poursuite de la lutte et lance un appel urgent à tous les professionnels du secteur de la santé pour se mobiliser et se préparer à la réussite du mouvement de protestation, dont la date et la forme seront annoncées dans une déclaration ultérieure

Sihem Bounabi

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ À MÉDÉA

Des équipements médicaux remis aux hôpitaux

DANS le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer le système de santé, une cérémonie de distribution d'équipements médicaux a eu lieu, hier à Médéa, sous la supervision du wali Djillali Doumi. De nouveaux appareils, allant des équipements de réanimation aux scanners, ont été attribués aux établissements publics de santé (EPH) et aux établissements de soins de proximité (EPSP).

Cette opération de dotation en équipements pour les structures hospitalières s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à améliorer la prise en charge des populations et à renforcer la surveillance médicale des patients, selon un communiqué de la wilaya. La distribution fait suite aux sorties d'inspection effectuées par le wali, au cours desquelles il a porté une attention particulière à la situation du fonctionnement des huit hôpitaux et de plusieurs unités de soins de proximité que compte la wilaya, et a décidé de les doter en matériel indispensable.

Au cours de la même cérémonie, plusieurs équipements médicaux ont été distribués, dont 10 appareils d'anesthésie, 10 appareils de réanimation, ainsi que 10 dispositifs de surveillance médicale destinés aux unités de soins intensifs. Un condenseur à rayons X et un appareil à rayons X ont également été remis aux établissements concernés.

Ces équipements permettront une prise en charge optimale des patients et contribueront à alléger la pression sur les grandes institutions hospitalières. Par ailleurs, un scanner sera bientôt livré à l'hôpital de Tablat, tandis qu'un appareil IRM et un appareil d'imagerie par résonance magnétique seront mis en service à l'hôpital de Médéa. L'hôpital de Ksar El-Boukhari sera équipé d'un scanner dès la fin des procédures administratives.

Le wali a souligné l'importance accordée au système de santé, précisant que « la fourniture d'équipements médicaux occupe une place centrale dans le système de santé et renforce la capacité des établissements de santé à répondre aux défis sanitaires croissants », appelant également à la nécessité de garantir un personnel médical suffisant et de maintenir un équilibre dans la prestation des services médicaux dans les établissements hospitaliers publics.

Nabil B.

PROLONGATION DU CONGÉ DE MATERNITÉ

Uniquement pour les mères d'enfants malades

L'Algérie renforce son engagement envers les droits des femmes travailleuses avec la prolongation du congé de maternité de 14 semaines pour les mères d'enfants atteints de handicap ou de maladies graves. Une mesure historique qui illustre la vision sociale et inclusive du pays, tout en valorisant le rôle essentiel des femmes dans la famille et la société.

Lors de son intervention devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a salué la décision prise lors du Conseil des ministres présidé avant-hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette mesure, qui permet à une mère de bénéficier d'un congé prolongé, rémunéré à 100% de son salaire journalier, s'applique dans les cas où l'état de santé de l'enfant nécessite une attention particulière.

En cas de complications persistantes ou d'aggravation de l'état de l'enfant, une extension supplémentaire de 24 semaines peut être accordée, garantissant une prise en charge continue et adéquate. Ce dispositif vise à renforcer la prévention et le traitement précoce des handicaps et des maladies graves chez les enfants.

La ministre a souligné que cette décision s'inscrit dans une vision globale de soutien à la société, valorisant les droits des femmes et renforçant leur rôle dans la famille et la société, ce prolongement du congé de maternité atteste d'un engagement clair envers les femmes, en particulier celles qui doivent faire face à des défis liés à la santé de leurs enfants.

Contrairement à de nombreux pays développés, l'Algérie garantit l'égalité salariale entre hommes et femmes. Selon la ministre « les femmes algériennes jouissent de l'égalité salariale entre les sexes, elles ont ainsi droit à des salaires égaux à ceux des hommes pour des tâches équivalentes, une avancée significative pour l'égalité des droits dans le milieu professionnel ». En outre, les femmes bénéficient également de la possibilité de recevoir des allocations chômage, renforçant encore davantage leur sécurité économique.



Une mesure historique.

Ces mesures, combinées aux dispositions de la Constitution de 2020, renforcent la représentation politique et économique des femmes, tout en favorisant leur inclusion dans des postes de responsabilité.

Mme Mouloudji a affirmé que ces initiatives démontrent la volonté de l'Algérie de soutenir ses citoyennes et de consolider la stabilité familiale, ces efforts positionnent le pays comme un exemple dans le monde en matière de protection sociale et d'égalité des droits.

La première responsable du secteur a évoqué les nouvelles mesures prises pour renforcer les droits des femmes travailleuses, ces réformes visent à améliorer la situation sociale et économique des femmes, en leur offrant de nouvelles opportunités et protection.

L'une des mesures phares concerne le droit à la retraite anticipée. En effet, la ministre a annoncé que les femmes algériennes peuvent désormais bénéficier de la possibilité de prendre leur retraite à 55 ans, au lieu de 60 ans, et ce, sur simple demande. Cette initiative vient en réponse aux défis uniques auxquels les femmes sont confrontées dans le monde du travail, et reflète un profond respect pour leur contribution à la société.

Une autre mesure importante concerne les femmes ayant élevé des enfants, celles qui ont pris soin de leurs enfants pendant au moins neuf ans bénéficieront d'une réduction de l'âge de la retraite qui est d'une année pour chaque enfant, dans la limite de trois ans. Une initiative qui reconnaît et valorise le rôle fondamental des mères dans la société algérienne.

Meriem Djouder

INNOVATION NUMÉRIQUE DANS LA SANTÉ

L'Algérie pionnière en Afrique

LE SYSTÈME de santé national, reconnu comme l'un des plus avancés en Afrique, s'impose aujourd'hui comme un modèle dans la région en termes d'innovation. C'est ce qu'a indiqué Dr Khalil Kadaoui, directeur général Roche Algérie.

A l'occasion de la présentation, du livre blanc, « Le prochain chapitre de l'innovation dans la santé numérique en Algérie », Dr Kadaoui a affirmé lundi : « L'Algérie est le premier pays en Afrique à garantir des soins de santé universels ». Soulignant que ce modèle inclusif, reposant sur des décennies d'investissements publics, une infrastructure hospitalière solide et un système de santé centralisé, tranche avec la réalité de nombreux autres pays africains qui peinent encore à offrir une couverture sanitaire complète à leurs citoyens ».

Il a également relevé que le système de santé ne se contente plus de garantir l'accès aux soins, il ambitionne également d'exceller dans l'innovation technologique et l'utilisation des outils numériques. Il a tenu à saluer le processus de numérisation du secteur de la santé lancé il y a plusieurs mois, porté par une volonté politique affirmée et par des initiatives innovantes.

Dr Kadaoui a souligné que « le potentiel de transformation du système de santé en Algérie est immense, et c'est à travers ce livre blanc que nous souhaitons encourager une collaboration et un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes concernées afin de faire progresser la santé numérique », faisant savoir que « notre ambition est d'apporter notre contribution et soutien à la création d'un écosystème robuste et durable.» Parmi les projets phares proposés, figure une collaboration avec Roche Algérie et l'accélérateur public de startups Algeria Venture, ce partenariat, soutenu par le ministère de l'Économie de la connaissance, vise à identifier et accompagner des startups capables de résoudre des problématiques de santé grâce à des solutions innovantes. Dr Kadaoui a ainsi annoncé : « Nous allons sélectionner plusieurs startups parmi une quarantaine d'entreprises prometteuses, dotées de compétences solides dans le domaine de la santé ». Ce processus d'accompagnement s'inspire de l'expérience de la Finlande, reconnue pour son leadership mondial en matière de numérisation des données sanitaires.

Dans le cadre de la proposition de ce livre blanc, il a également été recommandé l'adoption d'un cadre réglementaire et technologique unifié qui peut être inspiré des réussites de pays, comme la Finlande qui « a su bâtir un écosystème numérique intégré autour de la santé ».

Doté d'une centralisation similaire à celle de l'Algérie, il est particulièrement avancé dans la gestion et l'exploitation des données de santé. Cette comparaison n'est pas anodine, « les similitudes entre les deux systèmes sont frappantes, en Algérie, comme en Finlande, le ministère de la Santé joue un rôle prépondérant dans l'organisation du secteur », a expliqué Dr Kadaoui. Il a également salué le potentiel du pays dans ce domaine, mettant en avant deux éléments stratégiques. Premièrement, l'existence d'un vivier de talents exceptionnel du fait que chaque année, des milliers d'étudiants sortent diplômés des universités dans des disciplines liées à la santé et la technologie qui constituent une réserve de compétences inestimable. Ces jeunes professionnels, à l'avant-garde de l'innovation, sont ainsi appelés à jouer un rôle important dans la transformation du système sanitaire. Le second élément, tout aussi important, est la mise en place d'une politique favorable aux startups, l'État a adopté une stratégie qui encourage activement la création d'entreprises innovantes à travers des incitations fiscales, des financements et des infrastructures dédiées, comme les incubateurs et accélérateurs de startups. Ces mesures favorisent l'émergence d'un écosystème entrepreneurial dynamique et compétitif. Pour le Dr Kadaoui, ces initiatives marquent une étape déterminante dans l'histoire du secteur sanitaire algérien, en affirmant : « Le potentiel technologique et humain de l'Algérie, associé à une vision claire de la numérisation, positionne le pays comme un leader régional et un acteur incontournable dans la santé numérique ». Ajoutant que ce tournant numérique permettra non seulement d'améliorer l'accès aux soins et la qualité des services, mais également de placer le pays au cœur des grandes transformations du secteur de la santé à l'échelle mondiale.

Sihem Bounabi



OUVERTURE DE NOUVELLES LIGNES ET RÉDUCTION SUR LES VOLS INTERNATIONAUX

Les nouveautés d'Air Algérie pour 2025

APRÈS l'annonce d'une expansion de son réseau domestique, avec l'ajout de 34 vols hebdomadaires, la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, compte ouvrir de nouvelles lignes internationales et ainsi élargir son réseau. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le Président-directeur général de la compagnie Hamza Benhamouda, lequel a également annoncé des réductions significatives sur les vols internationaux pour la prochaine saison estivale

S'exprimant lors d'une conférence de presse à la présentation du bilan des activités de la compagnie durant l'année 2024 mais aussi perspectives de l'année en cours, le PDG d'Air Algérie a affirmé que l'ouverture de nouvelles lignes internationales vise à afin d'offrir des options de voyage plus flexibles aux passagers. M. Benhamouda a précisé qu'Air Algérie «envisage d'élargir son réseau en ouvrant de nouvelles lignes internationales, notamment vers les aéroports d'Abuja (Nigeria) et d'Amsterdam (Pays-Bas), outre deux autres vols vers l'aéroport de Stansted à Londres (Royaume-Uni)».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération de modernisation de la flotte qu'entreprend actuellement la compagnie, conformément à sa stratégie visant à «proposer des options de voyage plus flexibles et pratiques à tous les voyageurs et à améliorer leur expérience de voyage», a-t-il ajouté. Le PDG d'Air Algérie a en outre annoncé des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60% pour la saison estivale 2025.

Il a ainsi fait état de la nouvelle offre d'Air Algérie +OTLA+, pour la saison estivale 2025, proposant des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60 %.

Cette offre constitue, selon lui, «une nouvelle étape dans les efforts continus visant à proposer des options de voyage faciles et pratiques, ce qui reflète l'engagement de la compagnie à répondre aux attentes de ses clients et à renforcer leur lien avec leur patrie et leurs proches».

Des réductions de 50% sur les billets économiques des vols internationaux durant le prochain Ramadhan ont été également annoncées la veille par la compagnie dans un communiqué, signalant que cette offre s'inscrit dans le cadre de son engagement citoyen et de sa volonté de répondre aux attentes de ses clients.

Cette offre, a-t-on précisé, sera disponible pour réservation du 15 janvier au 30 mars 2025, alors que la période de voyage s'étendra du 25 février au 5 avril 2025.

S. N.

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

La CACI forme le staff

Les préparatifs pour le lancement du recensement économique national vont bon train. C'est sur le volet formation que se penche actuellement la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), chargée de superviser ce recensement qui va être généralisé durant le mois de janvier, sachant que l'opération est déjà en cours à Béjaïa, wilaya pilote.



Les préparatifs vont bon train.

Un programme de formation pour les équipes chargées d'effectuer ce recensement a été lancé avant-hier par la CACI, à l'échelle nationale, a annoncé la Chambre de commerce. Cette étape s'inscrit dans le cadre de la préparation continue de cette importante opération lancée par les autorités. Selon la CACI, cette formation, supervisée par des formateurs spécialisés, couvre plusieurs aspects, notamment la communication et l'interaction. L'objectif est d'expliquer les différents mécanismes utilisés dans cette opération ainsi que «les méthodes de travail», afin de faciliter la tâche des agents auprès des différentes unités de production.

La CACI a également annoncé l'implication des formateurs du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), qui partageront leur expérience avec le personnel formé. Ces derniers ont fourni des explications sur la méthode et la manière de remplir les questionnaires relatifs au recensement ainsi que sur l'utilisation des différentes applications conçues pour cette opération.

Pour la CACI, cette opération, placée sous le slogan «Un recensement global pour bâtir une économie intégrée», vise à recenser la production locale dans différents secteurs d'activité. Elle devrait aboutir à la mise en place d'une base de données précise, renforçant ainsi la politique économique nationale. Il s'agit également de mettre en valeur «les véritables capacités de production locale et d'encourager l'investissement». Cette session de formation, supervisée par la CACI et en application des instructions du ministre du Commerce et de la Régulation du marché intérieur, s'est déroulée dans différentes wilayas du pays. Bien que le lancement du recensement économique national ait été prévu pour ce mois de janvier, l'opération a déjà débuté à la fin du mois de décembre à Béjaïa, choisie comme wilaya pilote. Ce recensement de la production concerne plus de 9 810 unités de production, réparties à travers le territoire de la localité.

Un premier bilan de l'opération a déjà été effectué. Une réunion de coordination pour l'évaluation du recensement pilote des produits nationaux à Béjaïa a en effet été présidée, la semaine dernière, par le ministre du Commerce et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni. Lors de cette réunion, un exposé exhaustif a été présenté sur les résultats obtenus sur le terrain une semaine après le lancement de l'opération, ainsi que sur les défis rencontrés par les équipes chargées du recensement.

L'importance stratégique de cette opération a, une fois encore, été soulignée par le ministre. «L'objectif n'est pas seulement de collecter des informations, mais aussi de mettre en place une approche économique nationale durable permettant de soutenir, de développer la production nationale et d'en renforcer la compétitivité», a-t-il indiqué, appelant à l'exploitation des résultats obtenus dans la wilaya de Béjaïa comme référence pour le développement des mécanismes de travail lors de la généralisation de l'opération à toutes les wilayas du pays.

Il faut dire que l'Algérie a franchi une étape cruciale dans sa stratégie de développement économique avec le lancement de ce recensement économique, lequel permettra de disposer de statistiques réelles et précises, qui permettront d'adopter les stratégies adéquates et serviront de tableau de bord qui facilitera la prise de décisions.

Lilia Aït Akli

RÉCOLTE RECORD DE LIÈGE À TIZI OUZOU

2 000 quintaux attendus cet été

UNE RÉCOLTE de 2 000 quintaux de liège est attendue dans la wilaya de Tizi Ouzou pour l'été 2025. Cette récolte devrait surpasser celle de l'année précédente, qui avait atteint 1 946 quintaux. C'est ce qu'a annoncé hier, au Jeune Indépendant, Moussa Haddad, conservateur des forêts de la wilaya.

Le même interlocuteur a précisé que la superficie totale de liège dont dispose la wilaya de Tizi Ouzou est de 23 000 ha. Quant à la superficie forestière totale, elle est de 112 180 ha. Le potentiel forestier de la wilaya de Tizi Ouzou, selon lui, est classé 3e à l'échelle nationale. Elle est devancée par les wilayas de Jijel et Skikda. Par ailleurs, pour des raisons liées aux événements de la décennie noire, l'exploitation du liège n'était pas en adéquation avec la disponibilité réelle de nos forêts de chêne-liège. C'est le cas, à titre d'exemple, de la forêt de Sidi-Ali-Bounab. Cependant, cela ne sera plus le cas désormais. C'est dans cette logique d'exploitation maximale de nos espaces forestiers, notamment le chêne-liège, qu'un programme d'ouverture de pistes a été décidé et conçu par les pouvoirs publics. En effet, un programme d'aménagement de pistes forestières de 80,4 km a été accordé par la wilaya. L'opération a été lancée, selon Larbi Chebli, chef de service extension et protection des terres de la Conservation forestière, le 25 octobre dernier. Le taux d'avancement des travaux vient d'atteindre 40 %. M. Chebli a souligné que cette opération d'ouverture des pistes, confiée à l'entreprise régionale de génie rural (ERGR), doit être finalisée au courant du mois de mars de l'année en cours.

Avec l'exploitation maximale des forêts de chêne-liège, la production du liège connaîtra une hausse notable. A cela s'ajoute le programme de replantation en chêne-liège des zones ravagées par les incendies. La superficie à repeupler est de 67 ha, répartis en six lots. Selon Larbi Chebli, le premier lot, d'une superficie de 15 ha, se situe à Larbaâ Nath-Irathen, plus précisément à la forêt d'Oumalou. Le deuxième lot, d'une superficie de 22 ha, concerne les espaces forestiers de Béni Ghobri et Taksebt, dans la commune d'Azazga. Le troisième, d'une étendue de 10 ha, concerne la forêt d'Akfadou, dans la commune d'Azeffoun. La même superficie sera repeuplée au niveau de la forêt de Béni Khelfoun, dans la commune de Draâ El-Mizan, et enfin, 10 autres ha seront repeuplés à Akfadou, partie géographique et forestière située dans la circonscription de la commune de Bouzeguène.

De son côté, Ouerdia Labadi, chef de service gestion du patrimoine au niveau de la Conservation forestière de Tizi Ouzou, a affirmé au Jeune Indépendant que la vocation forestière de la wilaya est essentiellement orientée vers le chêne-liège. Elle a ajouté que le chêne-liège algérien, d'une très haute qualité, est exporté à l'étranger. Parmi les nombreux clients de l'Algérie figurent des pays comme le Portugal, l'Italie et la Fédération de Russie. Quant à l'usage du chêne-liège, il suscite un intérêt croissant. Elle a relevé que ses usages sont nombreux : il est utilisé dans le bâtiment, surtout pour l'isolation, dans le domaine cosmétique, pour le matériel orthopédique et la bouchonnerie. Le bouchon de chêne-liège conserve très bien et pendant longtemps le contenu, notamment les liquides, d'un récipient.

Enfin, dans le cadre du développement des forêts et des espaces verts, principe s'inscrivant dans la protection et la préservation de l'écosystème, la Conservation forestière de la wilaya de Tizi Ouzou a lancé une campagne de plantation de 55 000 plants d'arbres d'ornement. Ces plants sont produits par la pépinière de Thala-Mahdi, dans la commune d'Iflissen. Cette campagne est menée, selon Larbi Chebli, en partenariat avec le monde agricole, les établissements scolaires, les différentes administrations et les comités de villages.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ALGÉRIE - FRANCE

La gauche dénonce l'escalade de l'extrême droite

En France, le climat politico-médiatique anti-algérien est devenu exécrable et prend des dérives dangereuses et incontrôlables. Cette violente campagne est alimentée quotidiennement par plusieurs ministres et dirigeants du camp présidentiel, ainsi que par des personnalités les plus en vue des courants de l'extrême droite, des nostalgiques de la colonisation et des lobbies de l'extrême droite.

Cette politique anti-algérienne menée par les autorités françaises au plus haut niveau est maintenant dénoncée par des partis politiques français. La contestation est vive, notamment de la part des courants de gauche qui ont décidé de rompre le silence.

Tour à tour, le chef du parti socialiste, Olivier Faure, la cheffe des Ecologistes, Marine Tondelier, et l'ancienne ministre Ségolène Royal, ont dénoncé avec force cette campagne qualifiée «d'irresponsable».

Avant-hier soir, c'était au tour du groupe parlementaire du parti de Jean-Luc Mélenchon, La France Insoumise (LFI) de publier un communiqué, accusant certains dirigeants français de jouer une «absurde logique de revanche sur l'Algérie» et d'utiliser un «vocabulaire guerrier totalement inacceptable».

Le groupe parlementaire a dénoncé une «escalade d'agressivité irresponsable contre l'Algérie» de la part de «plusieurs ministres ou dirigeants du camp présidentiel», notamment depuis l'affaire des arrestations des «influenceurs» et l'expulsion illégale, sans aucune forme de procès, de l'un d'eux vers l'Algérie.

Le groupe parlementaire de LFI estime que «le différend entre la France et l'Algérie au sujet de l'expulsion de l'influenceur algérien Doualemn ne doit pas se régler autrement que par l'application du droit. S'ils sont confirmés, ses propos appelant à la violence, notamment contre un opposant au régime algérien, sont inacceptables. Mais ils ne peuvent conduire à priver le mis en cause de ses droits. En toute circonstance, «la France doit être respectueuse du droit des personnes», estime le groupe parlementaire de LFI.



La gauche rompt le silence.

Concernant les provocations répétées du ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau, les députés de La France insoumise soulignent que ce dernier «s'est illustré, depuis son entrée au gouvernement, par ses attaques contre l'Etat de droit ou pour réhabiliter la colonisation», et qu'il entretient l'escalade en tentant de forcer la confrontation. L'attitude de Retailleau sur ce dossier est aussi «abjecte qu'irresponsable», ajoutent les députés de Mélenchon. S'agissant des attaques contre l'accord franco-algérien de 1968, le groupe parlementaire estime qu'il a été «vidé de sa substance» depuis cette époque, et que ces attaques «ne servent qu'à alimenter des fantasmes irresponsables et blessants pour nos deux peuples».

Les députés LFI expriment leur «inquiétude» et leur «très vive opposition à cette escalade insupportable pour des millions de familles françaises qui vivent une relation directe d'affection et de fraternité respectueuse avec le peuple algérien», rappelant que la guerre entre la France et l'Algérie est «finie depuis soixante-deux ans».

Enfin, les députés de LFI soutiennent que le «renoncement à toute posture de domination néocoloniale» est la «base de toute relation équilibrée, c'est-à-dire égalitaire et respectueuse de chacun», avec l'Algérie et les autres pays d'Afrique.

Pour rappel, la crise entre l'Algérie et la France a éclaté en juillet dernier, après l'annonce, par le président Emmanuel Macron, de sa reconnaissance de la «marocanité» du territoire du Sahara occidental, ex-colonie espagnole, partagée avec la Mauritanie en 1975 et annexée ensuite par le régime marocain.

Depuis, les rapports ne cessent de se détériorer, notamment avec les nouveaux exécutifs nommés par Macron, dont la plupart des membres ont repris le discours haineux, raciste et xénophobe contre l'Algérie, la diaspora algérienne, les Algériens et tout ce qui est algérien.

Ces tensions ont pris une tournure encore plus grave depuis l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal, qui n'a obtenu la nationalité française que depuis quatre mois. Ce dernier a été placé sous mandat de dépôt et poursuivi pour atteinte à l'intégrité du territoire national et à la souveraineté du pays. L'Elysée et tout le courant anti-algérien qui sévit dans le paysage politique et médiatique en France réclame sa libération alors que les graves propos de Sansal sont punis par la loi algérienne.

Il y a une semaine, c'est Macron lui-même qui s'est attaqué violemment à l'Algérie en estimant qu'elle «se déshonore en refusant à un homme malade de se soigner». Depuis, des influenceurs algériens ont été arrêtés en France pour des «appels à la haine ou à la violence», dont Boualem N., connu sous le pseudonyme de Doualemn.

L'expulsion de ce dernier vers l'Algérie et son renvoi en France a déclenché une vaste et violente campagne de la part de ministres de la droite, de l'extrême droite et de certains médias contre l'Algérie et la diaspora algérienne en France.

Le gouvernement français a même agité la menace des sanctions contre l'Algérie et les ressortissants algériens : réduction drastique des visas, abrogation de l'accord de 1968, imposition de droits de douane sur les marchandises algériennes importées par la France, et même surveillance des transactions financières opérées uniquement par les Algériens en France...

Mohamed K.

TEBBOUNE REÇOIT HASSANI CHERIF

Renforcer l'unité nationale face aux «lobbys français»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif. Parmi les sujets abordés lors de cette rencontre figurait la question des tentatives des lobbys extrémistes, notamment en France, visant à ternir l'image de l'Algérie sur la scène internationale, ainsi que sur le rôle de l'Algérie dans le soutien aux causes justes, notamment celle de la Palestine. Dans une déclaration au sortir de l'audience, le chef du MSP a fermement dénoncé les tentatives des lobbys extrémistes, notamment en France, visant à ternir l'image de l'Algérie. « Ces attaques, orchestrées visent à fragiliser l'unité nationale et à compromettre les avancées réalisées par notre pays ». Il a souligné l'importance de rester vigilant face à ces pressions extérieures et a appelé à une mobilisation collective pour préserver l'intégrité et la souveraineté de l'Algérie. Il a souligné l'importance du dialogue dans un contexte mondial marqué par de multiples crises. Selon lui, « les circonstances actuelles imposent un échange permanent pour établir des bases communes qui renforcent l'unité nationale et protègent le pays contre les menaces qui planent sur le monde ». Parmi les sujets évoqués figurent les questions économiques et sociales. Abdelaali Hassani Cherif a mis en avant la nécessité d'intensifier les efforts pour garantir la sécurité alimentaire et assurer la stabilité sociale. Il a également souligné l'importance de maintenir un climat de sérénité pour consolider l'unité nationale et promouvoir le développement durable. Dans le cadre de la politique étrangère, la question palestinienne a occupé une place centrale. Le chef du MSP a exprimé son souhait de voir l'Algérie continuer à soutenir le peuple palestinien jusqu'à la réalisation de ses aspirations légitimes. Le président du MSP a qualifié cette rencontre de « fructueuse et constructive ». Selon lui, de telles consultations renforcent les liens entre les acteurs politiques et permettent de consolider la défense des intérêts nationaux. « Ces dialogues sont essentiels pour garantir la stabilité, poser les bases du développement et affirmer le rôle régional et international de l'Algérie », a-t-il conclu.

Meriem Djouder

LARBAOUI REÇOIT LES AMBASSADRICES DES USA ET DE LA SLOVÉNIE

Coopérations en vue

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, hier au Palais du gouvernement, l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, et l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie, Mme Kramburger Mendak. Cette rencontre a été concentrée sur la coopération et les échanges bilatéraux. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette rencontre, les deux parties ont exploré les relations exceptionnelles entre l'Algérie et les États-Unis ainsi que les différentes facettes de leur coopération bilatérale. Ils ont mis en lumière la volonté partagée des dirigeants des deux pays à consolider et diversifier leur partenariat, afin de servir les intérêts communs des deux nations et des peuples amis. En outre, les échanges ont porté sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, avec une insistance sur l'importance d'intensifier les consultations bilatérales, cela vise à relever les défis communs et promouvoir la paix, la stabilité et le développement, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations unies. Par ailleurs, dans la même journée, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, également, Kramburger Mendak, avec qui il a abordé « l'état et les perspectives des relations algéro-slovènes et de passer en revue les différents volets du partenariat bilatéral dans divers domaines, notamment dans le secteur économique, à la lumière des résultats de la visite effectuée par le Premier ministre slovène, Robert Golob, en Algérie, et des entretiens qu'il a eus, à cette occasion, avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune », a précisé la même source. Les deux parties ont également évoqué « les questions régionales et internationales d'actualité, surtout le prolongement de la situation dans les territoires palestiniens occupés, soulignant la poursuite de la coordination commune, en tant que membres non permanents au Conseil de sécurité, concernant les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil onusien », a ajouté le communiqué.

Amel Saïdi

AVANT-PROJETS DES LOIS SUR LES PARTIS ET LES ASSOCIATIONS

Installation du groupe de travail chargé de leur examen

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a présidé hier la cérémonie d'installation des membres du groupe de travail chargé d'examiner et de formuler des observations et propositions sur les avant-projets de deux lois organiques relatives aux partis politiques et aux associations, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Conseil. A cette occasion, Goudjil a souligné que « le premier projet, relatif aux partis politiques, vise à organiser la vie politique en Algérie et à consacrer une pratique démocratique réelle au sein des partis, en commençant par leur base ». « Le second projet, relatif aux associations, concerne l'organisation de la vie sociale, économique et culturelle, ainsi que les activités des organisations de la société civile, tout en définissant clairement les missions et prérogatives respectives des partis et des associations », a ajouté le communiqué.

S. N.

A la recherche du «Je »

Par Dr Mohammad Reza ZAEIRI





C'est la grâce divine qui joue un rôle important dans la vie humaine. Je m'appelle Mohammad Reza et je fais partie de la famille Zaeiri.[2]

Entre mon nom et celui de la nationalité de mon pays d'accueil, existe une petite différence de forme en termes de nombres et de lettres mais en termes de contenu, c'est un monde de sens, toute une histoire !

En effet, en comparant les deux mots, Il ne manque à Zaeiri qu'une toute petite lettre de l'alphabet arabe : le Je, pour devenir jazaeiri (Algérien)[3]. C'est donc pour cette raison que je suis venu en Algérie : à la recherche du Je.

Cette lettre, ce joyau que je cherche renferme une multitude de significations nobles et sublimes. C'est celui de la beauté, la majesté des martyrs de la révolution du 1er novembre[4], la générosité, l'excellence, la solidarité, la puissance, de la bravoure et de la témérité. Egalement, c'est le joyau de la République et de l'armée, de la mosquée d'Alger[5] , l'Algérie belle et bien-aimée, des trois beautés : (Djamila Boubacha, Djamila Bouazza et Djamila Bouhired)[6]. C'est l'authenticité du peuple, l'Eden sur terre avec ses plaines, ses hauts plateaux, ses prairies et ses montagnes majestueuses. Et enfin, c'est la terre des racines profondes, libérée du joug colonial, où la souveraineté défend la dignité humaine, la liberté et le droit de vivre heureux, en toute sécurité dans son pays natal.[7]

Alors, ne serait-il pas beau de dire : Al-Zaeiri est venu, en tant que visiteur de son Algérie bien-aimée, pour devenir El-Jazaeïri ? Encore plus, il est venu, par respect et vénération pour l'auteur du plus grand hymne national au monde[8], celui de : « La flamme sacrée» et de « L'Iliade d'Algérie », le poète militant Mofdi Zakaria. Telle une abeille butinant de fleur en fleur, pour faire du miel guérisseur, j'ai entrepris ma quête aux douceurs de l'Algérie à travers la rédaction de ces rubriques. J'ai certes parcouru de nombreux pays et visité d'innombrables villes, sans prétendre être un explorateur à la hauteur d'« Ibn Battûta»[9]. Disons plutôt que j'ai été un simple voyageur entrain de contempler les signes de la grandeur de l'éternel sur terre, m'arrêtant pour apprécier l'humanité au temps de l'amour, de la bonté, de la beauté et d'un sourire sincère aussi. En effet, il s'agit de ma première mission officielle, je souhaite y consacrer plusieurs années sur le sol d'un pays qui se distingue par sa beauté, sa majesté et son histoire glorieuse. Bien que j'aie déjà vécu six ans dans un pays arabe, ma présence en Algérie marque ma toute première expérience sur le continent africain.

En tant qu'iranien étranger à ce pays, mon esprit était rempli d'interrogations et de doutes : Qu'est-ce qui nous attend, moi et ma petite famille ? Que se passera-t-il une fois que nous serons entrés en Algérie ? Comment les gens se comporteront-ils à notre égard ? Pourrons-nous nous adapter en peu de temps ? Que fera ma petite fille ici ? Sera-t-elle heureuse en Algérie ?

Et ma femme encore plus inquiète que moi, m'accablait de questions, mais le destin en a décidé autrement. Par chance, quelques heures avant notre départ pour l'Algérie, elle a reçu un message whatsApp qui parlait avec enthousiasme de l'accueil chaleureux et de l'hospitalité des algériens ainsi que de leur bonté. C'était comme si Dieu avait voulu que ce soit un signe avant-coureur, un début prometteur et un présage de bonheur pour notre voyage. Et enfin, nous sommes partis en Algérie !

Le Dr Mohammad Reza ZAEIRI est un académicien spécialisé dans les médias religieux, la philosophie islamique et les relations (islamo-chrétiennes). Il est un écrivain et une figure littéraire distinguée avec plus de trente ouvrages en littérature, traduction, écriture créative et narrative, dont certains ont été traduits en langues étrangères : anglais et français. C'est un éminent journaliste dont la carrière médiatique a dépassé un quart de siècle, au cours duquel il a fondé des périodiques et des magazines, et a été rédacteur en chef de journaux, dont "Hamshahri" [1] qui est le plus grand journal au monde en langue persane. En outre, il a des activités et travaux dans les domaines : culturel, artistique, production cinématographique et télévisuelle. Il est également actif dans le domaine de l'édition, tant il a créé une institution médiatique indépendante qui publie un magazine mensuel depuis 23 ans.

[1] Hamshahri : est un quotidien iranien qui a été créé en 1990 et publie en langue persane et signifie en persan: concitoyen ou compatriote ou habitant de la même ville.

[1]Je / en lettre arabe , C'est la cinquième lettre (5) par ordre alphabétique par ordre alphabétique des lettres de l'alphabet arabe.

[2] Zaeiri : est le nom de famille de l'auteur

[3] jazaeiri: est l'appellation du citoyen algerien.

[4] La Déclaration du 1er novembre 1954, aussi connue sous le nom de manifeste du FLN, est le premier appel adressé par le Front de libération nationale (FLN) au peuple algérien, en liaison avec la journée d'action de la « Toussaint rouge », marquant le début de la guerre d'indépendance de l'Algérie.

[5] Djamaâ El-Djazaïr ou la « grande mosquée d'Alger », est une grande mosquée située à Alger, en Algérie. Elle est achevée en avril 2019, et considéré comme la plus grande mosquée d'Afrique et la troisième plus grande mosquée du monde après Médine et La Mecque

[6]'' Djamila Boubacha, Djamila Bouazza et Djamila Bouhired'' se sont des militantes du Front de Libération Nationale algérien (FLN) durant la guerre d'indépendance de l'Algérie

[7] (Note : tous les mots de description utilisés par l'auteur dans le texte original en arabe commencent par la lettre Je

[8] Les paroles du hymne national de l'Algérie, ont été écrites par le poète nationaliste Moufdi Zakaria, et il se compose de 5 couplets.

[9] Ibn Baṭṭūṭa , de son nom complet ʾAbu ʿAbd Allah Muḥammad Ibn ʿAbd Allah al-Lawātī aṭ-Ṭanjī Ibn Baṭṭūṭa, est un voyageur magrebin du début de XIV siecle, est connu comme ''le voyageur de l'islam'', il a parcouru la totalité des pays islamiques de l'époque, du Mali à Sumatra et du Kenya aux steppes russes

LIBAN

Nawaf Salam, président de la CIJ, nommé Premier ministre

Le Liban a nommé un Premier ministre Nawaf Salam, quelques jours après l'élection du nouveau président Joseph Khalil Aoun.



Cet ancien ambassadeur à l'ONU et actuel président de la Cour internationale de Justice a la lourde tâche de former un gouvernement, en prenant soin de respecter le quota confessionnel du pays du Cèdre. Alors que le Liban était sans gouvernement et sans président depuis 26 mois, l'élection de Joseph Khalil Aoun le 9 janvier à la tête de l'État a été suivie par la nomination le 13 janvier de Nawaf Salam au poste de Premier ministre. L'homme est en charge de constituer une future équipe gouvernementale. Le président de la Cour internationale de justice (CIJ) a été désigné Premier ministre après avoir été nommé par 84 députés lors des consultations parlementaires, sans l'appui du tandem chiite Amal-Hezbollah. Nawaf Salam doit dès à présent former un gouvernement qui doit respecter le pacte national, à savoir une juste répartition des postes en fonction des communautés religieuses au pays du Cèdre. Il devra de facto composer avec les partis chiites qui n'ont pas soutenu sa nomination. Figure pro-palestinienne Nawaf Salam est issu d'une famille notable sunnite de Beyrouth. Il a étudié à l'Université américaine de Beyrouth (AUB), où il a obtenu une licence en sciences politiques et en histoire. Il a ensuite poursuivi des études supérieures en droit à l'Université Harvard, complétées par un doctorat à Sciences Po Paris. Sa carrière a oscillé entre le domaine académique et le service public. Il a enseigné le droit international dans plusieurs institutions prestigieuses, tout en occupant des postes diplomatiques clés. De 2007 à 2017, Nawaf Salam a servi comme représentant permanent du Liban auprès des Nations Unies à New York. En 2017, Nawaf Salam a été élu juge à la Cour internationale de Justice, basée à La Haye. Cette élection a marqué une reconnaissance mondiale de ses compétences juridiques. C'est durant sa présidence de la Cour que l'Afrique du Sud a déposé la requête accusant l'État d'Israël de commettre des actes génocidaires dans la bande de Gaza. Nawaf Salam est lui-même profondément attaché à la cause palestinienne. Il est également favorable à la démilitarisation du Hezbollah et insiste sur la nécessité de reconstruire la souveraineté de l'État libanais sur l'ensemble de son territoire. **R. I.**

SYRIE

L'Occident met en garde contre l'intégration des djihadistes étrangers

ALORS que l'Occident reprend langue avec les nouveaux maîtres de Damas, il s'inquiète de l'intégration des djihadistes étrangers dans les rangs de la nouvelle armée syrienne. Six étrangers ont été nommés à des postes clés, notamment un Ouïghour qui dirigeait les forces du Parti islamique du Turkestan en Syrie. Alors que les nouveaux maîtres de Damas multiplient les rencontres et les déplacements pour normaliser et sanctuariser leur pouvoir en Syrie, les pays occidentaux restent sur leur garde face aux islamistes de Hayat Tahrir el-Cham (HTC). En effet, selon un article de Reuters publié le 10 janvier, les envoyés des États-Unis, de la France et de l'Allemagne ont mis en garde les nouveaux dirigeants islamistes de la Syrie contre la nomination de djihadistes étrangers à des postes militaires de haut rang, estimant que de telles décisions risquaient de nuire à l'image de la Syrie et établir un climat de défiance avec les pays étrangers. «Ces nominations ne les aideront pas à améliorer leur réputation aux États-Unis», a expliqué à l'agence un responsable américain qui a préféré garder l'anonymat. Washington avait en effet transmis cet avertissement à Damas par l'intermédiaire de son envoyé Daniel Rubinstein lors de son entretien le 8 janvier avec le dirigeant de facto de la Syrie Ahmed el-Chareh. Des Ouïghours, Égyptiens, Turcs et Jordaniens promus officiers dans l'armée syrienne Dans le sillage de la refonte de l'État syrien, les nouveaux dirigeants de Damas essayent de restructurer l'armée nationale syrienne et avaient annoncé fin 2024 plus de 50 nominations au sein des forces armées. Reuters a rapporté que parmi eux se trouvent notamment six étrangers : des Ouïghours chinois et d'Asie centrale, un citoyen turc, un Égyptien ainsi qu'un Jordanien. Des étrangers qui, selon une source militaire syrienne citée par Reuters, ont obtenus des grades de général de brigade et de colonel. Le Jordanien Abdul Rahman Hussein el-Khatib a ainsi été nommé au grade de général de brigade et le Ouïghour chinois Abdulaziz Dawood Khudaberdi a eu la même promotion.

Ce dernier, notamment connu sous le nom de Zahid, dirige les forces du Parti islamique du Turkestan en Syrie, qui cherche à établir un État indépendant dans certaines régions de la Chine et que Pékin désigne comme un groupe terroriste. Un autre djihadiste a également été promu, l'Égyptien Alaa Mohammad Abdelbaqy qui a fui l'Égypte en 2013 et qui a été condamné à la prison à vie par contumace pour des activités terroristes. Il commandait le Front al-Nosra en Égypte. **R. I.**

GUERRE EN UKRAINE

Dmytro Kouleba admet avoir cherché à dissuader son fils de rejoindre l'armée

L'ANCIEN ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba, a révélé dans une interview à une chaîne britannique qu'il avait tenté de convaincre son fils, qui voulait s'engager dans l'armée, de poursuivre ses études. Cette déclaration intervient alors que l'administration Biden presse Kiev d'abaisser à nouveau l'âge de la mobilisation. L'ancien ministre ukrainien des Affaires étrangères (2020 - 2024), Dmytro Kouleba, a confié dans une interview à la BBC qu'il avait tenté de convaincre son fils Yegor, âgé de 18 ans, de ne pas s'enrôler dans l'armée. «Il suit des cours militaires et j'ai à peine réussi à le convaincre de poursuivre ses études universitaires pour le moment», a-t-il déclaré au média public britannique. Kouleba a toutefois précisé qu'il respecterait la décision de son fils si celui-ci décidait de rejoindre le front à l'avenir. «C'est un adulte, il peut prendre les décisions qu'il veut et je dois le soutenir dans cette démarche» a assuré le diplomate. Une anecdote que l'ancien chef de la diplomatie ukrainienne a choisi de mettre en avant alors que l'échange tournait autour de l'éventualité d'un abaissement de l'âge de mobilisation à 18 ans. Une mesure dont «la seule personne qui serait heureuse», pourrait être son fils a-t-il affirmé. «Une telle décision serait douloureuse et ne serait acceptée favorablement par aucune partie de la société ukrainienne», a estimé Kouleba auprès de la BBC. Le diplomate ukrainien a ajouté que cette responsabilité devait incomber aux généraux et aux dirigeants politiques, soulignant que les implications sociales et humaines seraient considérables. Kiev confronté à un manque chronique d'effectifs La mobilisation générale en Ukraine, instaurée depuis février 2022, interdit aux hommes âgés de 18 à 60 ans de quitter le pays et au fil des mois, les restrictions se sont durcies. En 2024, rapportait début janvier le Washington Post, citant des estimations de responsables ukrainiens et occidentaux, environ 200 000 Ukrainiens auraient été enrôlés contre les 500 000 auxquels avait appelé l'ancien commandant en chef de l'armée ukrainienne, le général Valeri Zaloujny. Depuis fin novembre, l'administration Biden fait pression sur Kiev afin d'abaisser de 25 à 18 ans l'âge minimum de conscription afin de renforcer les rangs des forces ukrainiennes. Quelques mois plus tôt, en avril, Volodymyr Zelensky avait promulgué une loi la ramenant de 27 à 25 ans. Selon le quotidien russe Izvestia, la question du recrutement reste un défi majeur pour Kiev. Des experts cités par le quotidien autrichien Die Presse soulignent que le manque de personnel qualifié et de soldats expérimentés compromet la formation des nouvelles recrues. Izvestia a rajouté qu'en parallèle, les cas de jeunes hommes quittant l'Ukraine afin d'échapper à la conscription se multiplieraient, exacerbant les tensions au sein de la société. Le président russe Vladimir Poutine a déclaré le 16 décembre que l'abaissement de l'âge de mobilisation ne changerait pas l'équilibre des forces sur le champ de bataille. Il a qualifié cette décision de «nouveau crime du régime de Kiev», à l'occasion d'une réunion élargie du conseil du ministère russe de la Défense, également en décembre.

R. I.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT À AÏN TÉMOUCHENT

Plus de 4 milliards de DA alloués

LA WILAYA d'Aïn Temouchent a bénéficié, cette année, d'un financement global de 4,6 milliards de dinars pour la réalisation du nouveau programme de développement. C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, le wali, M. Mabrouk Ouled Abdennebi.

M. Ouled Abdennebi a souligné, lors de sa présidence d'une réunion pour la présentation du programme d'investissement public de l'Etat, dont la wilaya a bénéficié pour l'année 2025, que la wilaya a reçu une autorisation de programme de 4 6 milliards de DA destiné à la réalisation du nouveau programme de développement dans plusieurs secteurs.

Le wali a profité de l'occasion pour inviter les responsables des différents secteurs à entamer les démarches nécessaires pour la mise en œuvre des projets inscrits dans ce programme de développement.

Le même responsable a également précisé que d'autres programmes viendront renforcer la wilaya, au cours de cette année, dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social des collectivités locales et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

L'autorisation du nouveau programme sectoriel, dont a bénéficié la wilaya pour l'année en cours, comprend 3 83 milliards de DA destinés à la réalisation de 29 projets de développement répartis sur neuf secteurs, selon M. Ali Koubaâ, directeur de la programmation et du suivi du budget à la wilaya.

Il a également été alloué l'équivalent de 807 millions DA pour la réévaluation de 26 projets de développement dans cinq secteurs, a précisé la même source.

R. R.

CAMPAGNE DE PLANTATION D'ARGANIERS À M'SILA

Une superficie de 150 hectares consacrée

UNE CAMPAGNE de boisement portant sur la plantation d'arganiers sur une superficie de 150 hectares vient d'être lancée dans la wilaya de M'sila. C'est ce qu'a indiqué, hier, Hachemi Benyounes, responsable de l'information de la direction des services agricoles (DSA).

Cette plantation, pilotée par la Société de développement des arbres fruitiers (SODAR), et qui s'effectue au sein de l'unité agricole de production de la commune de M'cif, « fait partie d'un programme visant la plantation d'arganiers sur une superficie totale de 400 hectares », a ajouté M. Benyounes.

En plus de la plantation de 150 hectares d'arganiers durant l'année en cours, l'année prochaine (2026) verra le lancement d'une campagne similaire qui portera sur la mise en terre de la même espèce d'arbre sur une superficie de 250 hectares dans la commune de Maârif, selon la même source. Pour accompagner l'opération, les travaux de réalisation d'un réseau d'irrigation, selon le système du goutte-à-goutte et des bassins d'eau plastifiés, ont été lancés, a conclu M. Benyounes.

R. R.

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONALE

Des journées de formation programmées à Mila et à Saïda

En préparation du lancement du Recensement de la production nationale prévu pour le 26 janvier à l'échelle nationale, les wilayas de Mila et Saïda, organisent des journées de formations aux profits des agents chargés du recensement en formation.



A ce titre, le cabinet de la wilaya de Mila a accueilli, avant-hier, une journée de formation de 142 agents chargés du recensement du produit national dans les deux wilayas de Mila et Jijel.

Dans une déclaration à la presse, le directeur de wilaya du commerce, Abdelwahab Khelfaoui, a précisé que cette journée a concerné des agents et des cadres des deux directions du secteur des deux wilayas de Mila et de Jijel et s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour le lancement de la seconde phase du recensement national économique le 19 janvier courant sous le thème « recensement global pour bâtir une économie intégrée »

Pas moins de 80 des agents participants sont des cadres et agents de la wilaya de Mila et 62 autres de la wilaya de Jijel, selon la même source. Dr. Sami Bendjedou, formateur durant cette session et enseignant de l'économie appliquée au centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila, a indiqué que cette formation aidera les agents chargés du recensement à utiliser l'application spéciale du recensement installée sur les smartphones et tablettes utilisés pour l'opération.

Les participants ont été également initiés à la « communication efficace avec l'opérateur économique pour obtenir des informations précises et globales sur les entreprises productives actives dans les diverses filières incluant la source des matières premières, les types de produits fabriqués et leurs quantités ».

Soulignant également que « cela contribuera à élaborer une base de données nationale qui aidera les autorités supérieures du pays à définir la stratégie économique pour les prochaines années ». Par ailleurs, dans le même cadre, la wilaya de à Saïda a organisé, avant-hier, au Théâtre régional Sirat-Boumediene, une journée de formation régionale sur le recensement de la production nationale, destinée aux cadres du secteur du commerce de la région ouest du pays.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur les techniques de numérisation pour la mise en œuvre du recensement de la production nationale, ainsi que sur l'application utilisée dans ce processus et les méthodes d'introduction et d'envoi des données vers la base de données centrale.

A ce propos, le directeur régional du commerce intérieur et du contrôle du marché local, Slim Rekad, a indiqué à la presse, que cette journée de formation fait suite aux instructions du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et vise à préparer le lancement du Recensement de la production nationale dans sa deuxième édition, prévue pour le 26 janvier dans toutes les wilayas du pays sous la supervision des walis. Le même responsable a souligné « l'importance capitale » de cette opération visant à maîtriser efficacement l'information économique, en créant une base de données qui, après étude par les experts, permettra de prendre les décisions appropriées pour une gestion optimale du marché national, afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Cette journée de formation, organisée par la direction régionale du Caommerce intérieur et de la Régulation du marché national, en coordination avec la chambre de commerce et de l'industrie El-Ogbane de Saïda, a réuni des cadres du secteur du commerce représentant huit directions du commerce de la région ouest du pays, des wilayas de Saïda, Relizane, Mascara, Chlef, Tissemsilt, Tiaret, El Bayadh et Naâma.

Amel Saïdi

3e SALON DE L'AGRICULTURE À EL-MENIAA

Plus de 60 exposants au rendez-vous

SOIXANTE-DEUX exposants ont pris part, avant-hier, à la 3e édition du salon de l'agriculture, des industries manufacturières et de l'élevage, inauguré à la salle omnisports de la commune de Hassi El-Gara, dans la wilaya d'El-Meniaa. Ces exposants représentent des entreprises nationales et étrangères spécialisées dans divers domaines liés à l'activité agricole, notamment le machinisme agricole, l'irrigation, l'industrie des engrais, l'électrification, l'énergie solaire, selon les organisateurs.

Des expertes agricoles et économistes sont également présents au salon pour animer des rencontres et prodiguer des conseils sur les questions relatives au développement de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniaa.

Le chef de l'exécutif local Mokhtar Benmalek a, en marge de la cérémonie d'inauguration de cet évènement économique, indiqué que la wilaya d'El-Meniaa dispose des atouts nécessaires pour devenir un pôle agricole, notamment dans la céréaliculture, la phoeniciculture, les cultures fourragères et maraichères.

De nombreuses opportunités sont offertes aux porteurs de projets désirant investir dans cette wilaya qui recèle des ressources hydriques abondantes et de terres fertiles, a-t-il assuré. M. Benmalek a aussi mis en avant l'importance de l'accompagnement assuré par les pouvoirs publics pour encourager l'investissement dans le secteur agricole. Pour sa part, le directeur local des services agricoles (DSA), Mosbah Youcef a souligné que cette exposition constitue un espace de rencontre pour les investisseurs, les opérateurs économiques et les professionnels du secteur agricole.

Organisée par la société agro-expo, la 3e édition du salon de l'agriculture, des industries manufacturières et de l'élevage se poursuivra jusqu'au 16 janvier en cours.

R. R.

LE MINISTRE DE LA CULTURE S'ENQUIERT DES TRAVAUX

Six monuments au cœur de la restauration de la Casbah

Le ministre de la culture et des arts, Zouhir Ballalou a effectué, ce week end une visite d'inspection et de travail pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets de restauration de six monuments de la cité de la Casbah d'Alger.

Accompagné du wali délégué de Bab El Oued, Ahmed Benyoucef, du conseiller au niveau du cabinet du wali d'Alger, chargé de la Casbah et du patrimoine, Said Guellal, et de plusieurs cadres de son département, le ministre de la culture et des arts s'est rendu sur le site de la Citadelle d'Alger ou Dar Es'Soltane, et les palais de, Hassen Pacha, Ahmed Pacha, Dar El Kadi, Kh'daouedj El Amia et Dar El Hamra.

Visant à récupérer le patrimoine culturel de la Casbah d'Alger, ces six monuments de la période ottomane, en cours de restauration, sont inscrits dans le plan de sauvegarde de cette médina, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) en 1992.

Passant au peigne fin les opérations qui ont constitué tous les travaux de restauration de chacun des six sites, M. Ballalou a écouté une série d'exposés qui a notamment concerné, les états antérieurs, les travaux, préparatoires, de renforcement des structures, la mise hors d'eau qui a mis fin aux infiltrations des eaux dans les sous-sols et les murs, ainsi que les travaux de conservation et de rénovation pour aborder la phase des restaurations finales.

«L'Algérie est passée de l'étape de la décision politique à celle de l'exécution de cette politique», a déclaré le ministre, saluant l'ensemble des intervenants dans ces projets.

«Ces monuments historiques rappellent que l'Algérie était une puissance régionale dans la Méditerranée» entre le XVe et le XVIIIe siècles, a poursuivi M. Ballalou, réitérant la volonté de son département à «œuvrer avec la Wilaya d'Alger pour le redéploiement de toutes les opérations



mises à l'arrêt pour des raisons diverses et apporter les solutions nécessaires aux problèmes de la Casbah, ceux en lien avec les bâtisses endommagées ou celles abandonnées notamment».

LA CASBAH D'ALGER, «UNE PRIORITÉ»

Fédérer et conjuguer tous les efforts, avec le ministère de l'Enseignement et la formation professionnels, le secteur de l'Enseignement supérieur a été une des nombreuses orientations de M. Ballalou, pour, a-t-il précisé, «créer des passerelles en matière de recherche sur les différents aspects du patrimoine, tel que la restauration des polychromies et l'examen bactériologique des parasites qui rongent le bois». Le ministre a rappelé que ces mesures interviennent en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a fait de la Casbah d'Alger, «une de ses priorités».

«Nous avons pris l'engagement avec l'Unesco de restaurer la Casbah d'Alger car le Comité du Patrimoine de cette institution onusienne aura à examiner le dossier de cette cité millénaire lors de la prochaine session», a encore rappelé M. Ballalou, avant d'ajouter, que cela sera une opportunité pour «mettre en valeur tous les efforts du gouvernement algérien pour la promotion du patrimoine culturel».

Depuis son classement, la Casbah d'Alger a connu une multitude d'opérations, de travaux d'urgence et de plans pour la préservation, la restauration et éventuellement l'exploitation du site, dont le classement en secteur sauvegardé en 2003 ou le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur adopté par le gouvernement en 2012. Depuis l'approbation du plan permanent de sauvegarde et de valorisation de la Casbah d'Alger, plusieurs sites historiques ont été restaurés dont la Citadelle d'Alger ou Dar Es'Soltane, ouverte partiellement aux visiteurs depuis novembre 2020 et la mosquée de Ketchaoua inaugurée en avril 2018. Ainsi, des maisons historiques, à savoir celles de la moudjahida Djamila Bouhired et du défunt artiste Mahiéddine Bachtarzi, ainsi que le mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, ont été restaurés. Le dossier de la restauration et de la réhabilitation de la Casbah d'Alger était sous la tutelle du ministère de la culture qui a continué d'assurer le soutien et le suivi technique de ce dossier après son transfert en 2016 aux services de la Wilaya d'Alger. Ballalou a terminé sa tournée en se rendant au Centre des Arts et de la Culture du Palais des Rais (Bastion 23), où il a visité, avec plusieurs ambassadeurs et représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, l'exposition dédiée au costume féminin traditionnel du Grand Est algérien, récemment inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

R. C.

THÉÂTRE

Le TNA lance sa saison avec une pièce futuriste « Echabih»

LE THÉÂTRE National Algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi ouvre sa nouvelle saison avec une pièce audacieuse et visionnaire intitulée Echabih (Le Clone). Cette production, mise en scène par Aïssa Djekati et interprétée en arabe classique, s'attaque aux défis posés par les nouvelles technologies et leur impact sur la société et les individus. Après avoir accueilli le Festival National du Théâtre Professionnel (FNTP) en décembre dernier, le TNA entame cette nouvelle étape avec une œuvre qui interroge l'accélération des changements technologiques, le clonage, et l'intelligence artificielle, tout en explorant les conséquences sur les relations humaines et l'isolement grandissant des individus. « Echabih », qui se déroule dans un futur lointain symbolisé par le titre évocateur 2222, transporte les spectateurs dans un monde où les robots et les machines dominent le quotidien. L'histoire suit un inventeur qui, ne voyant plus son reflet dans le miroir, décide de créer son double. Ce geste déclenche une série d'événements intrigants, marqués par la disparition mystérieuse d'un poète, symbole de la créativité et de l'humanité.

Aïssa Djekati, metteur en scène et enseignant à l'Institut supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS), explique que cette pièce est une réflexion sur notre époque où le virtuel redéfinit la réalité. « Les nouvelles technologies ont profondément transformé nos vies, au point de nous isoler, même au sein de nos foyers. Cette œuvre interroge cette évolution et ses répercussions sur nos liens sociaux », a-t-il déclaré.

Treize comédiens, dont plusieurs élèves de l'ISMAS, donneront vie à seize personnages dans cette pièce ambitieuse. Djekati a également collaboré avec un scénographe en formation à l'ISMAS, témoignant de sa volonté de mettre en avant de jeunes talents. L'utilisation de l'arabe classique, justifiée par le metteur en scène, vise à renforcer la crédibilité des personnages et de l'intrigue.

La première de Echabih est prévue pour ce jeudi 16 janvier. Le texte, signé Mustapha Bourti, avait remporté des prix prestigieux en Algérie et au Qatar, renforçant les attentes autour de cette production.

En plus de Echabih, le TNA proposera deux autres spectacles : Freha et Alilou de Mustapha Ayad, adapté d'un texte de Nadjet Taibouni, et Pique-nique en campagne de Fernando Arrabal, mis en scène par Brahim Barakam.

A. B.

BLIDA

La capitale de la Mitidja célèbre Yennayer sous le signe de l'unité culturelle

UNE SÉRIE d'activités culturelles et artistiques mettant en valeur le riche patrimoine amazigh de la Mitidja a été organisée à l'occasion du Nouvel An amazigh 2975-2025, célébré sous le thème «Yennayer nous unit dans l'Algérie victorieuse»

Une exposition dédiée aux coutumes et traditions de Yennayer dans la région de Blida. Les visiteurs ont eu l'occasion d'admirer des objets artisanaux, des vêtements traditionnels, ainsi que des plats typiques de cette fête, reflétant la diversité et l'authenticité de la culture locale.

Parallèlement, une exposition d'arts plastiques a permis de célébrer l'identité amazighe à travers des œuvres d'artistes locaux. Un défilé de mode a ensuite mis à l'honneur les tenues traditionnelles de la région, dévoilant la richesse et l'élégance des textiles amazighs. Par ailleurs, une conférence intitulée «Les festivités du Nouvel An amazigh dans la région de Blida : coutumes et traditions» a offert un éclairage historique et socioculturel sur cette célébration ancestrale.

Un dialogue interactif entre les participants a également permis de partager des récits et des anecdotes sur les pratiques liées à Yennayer. La journée s'est clôturée par un concert de musique andalouse animé par l'artiste Hamza Abbar, dont les mélodies envoûtantes ont marqué les esprits.

A. B.

CAF CL : DEUX ALGÉRIENS DANS L'ÉQUIPE TYPE DE LA CINQUIÈME JOURNÉE

LE MÉDIA spécialisé Sofasocre a publié l'équipe type de la cinquième journée de la Ligue des Champions Africaine. Le milieu de terrain du Mouloudia d'Alger Akram Bouras et le défenseur de l'Espérance de Tunis Mohamed Amin Tougaï figurent dans l'équipe type. Auteur d'un bon match face au TP Mazembe, Akram Bouras s'est vu attribué la note de 7,5 sur 10 par Sofascore. Le milieu de terrain a également transformé le penalty accordé au Mouloudia d'Alger au cours de la rencontre remportée 1-0 par le Doyen.L'international algérien de l'Espérance de Tunis, Mohamed Amin Tougai a quant à lui décroché la note de 7,7/10. Le joueur s'est montré solide face à l'AC Djoliba durant le match remporté par les siens 1-0. A noter que le joueur et son équipe sont d'ores et déjà qualifiés pour les quarts de finale.

EN A› : BOUGHERRA RENCONTRE PETKOVIC ET SON STAFF

RÉCEMMENT nommé à la tête de la sélection A› pour un second mandat, Madjid Bougherra a rencontré hier Vladimir Petkovic et son staf avec lequel il devra collaborer. Une réunion de travail a regroupé avant hier samedi 11 janvier 2025, au centre technique national de Sidi Moussa, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, ses assistants, Davide Morandi, Nabil Neghiz et Paolo Rangoni, avec le sélectionneur national des joueurs locaux (A'), Madjid Bougherra, en présence également de son assistant, Djamel Mesbah. Plusieurs points étaient au programme de cette première réunion de coordination entre les deux staffs, qui auront notamment à collaborer régulièrement au cours des prochains mois. Ils étaient d'ailleurs présents vendredi soir au stade du 5-Juillet 1962 d'Alger pour suivre la rencontre MC Alger – TP Mazembe et dimanche soir au stade Chahid Hamlaoui pour suivre de près le match CS Constantine – CS SfaxienBougherra dont l'objectif principal est de défendre son titre de Champion Arabe en titre remporté en 2021 va devoir se coordonner avec la Sélection A dont il risque de partager certains éléments. Il est même fort probable que même concernant le staff, ce seront ceux des A qui vont compléter le duo Bougherra-Mesbah, particulièrement concernant l'entraineur des gardiens. Si l'échéance principale des A› sera au mois de décembre 2025, plusieurs stages devraient être programmés d'ici là.

LIGUE DES CHAMPIONS/ MCA :

Défaite interdite à Dar es Salam !

Le Mouloudia d'Alger vivra un moment décisif dans sa quête de la qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions africaine. L'équipe de Khaled Ben Yahia se déplacera à Dar es Salam pour affronter les Young Africans dans un match qui déterminera son avenir dans la compétition. Avec 8 points au compteur, le MCA doit impérativement éviter la défaite pour espérer passer en quart de finale.

Le match contre les Young Africans revêt une importance particulière après la victoire des Tanzaniens hier contre Al Hilal (1-0) à Nouakchott. Ce résultat a redistribué les cartes dans le groupe A, avec Al-Hilal en tête avec 10 points, le Mouloudia 8 et les Young Africans 7. Une victoire des Mouloudéens leur permettrait de se qualifier et, dans le meilleur des cas, de terminer à la première place du groupe si Al-Hilal venait à chuter à Lubumbashi contre le TP Mazembe. Le MCA est donc dans une position favorable, mais le match contre les Young Africans reste crucial. Un match nul garantirait la qualification du MCA pour les quarts de finale. Cependant, une victoire combinée à une défaite d'Al-Hilal face au TP Mazembe permettrait au Mouloudia de terminer en tête du groupe, un scénario qui offrirait des avantages considérables pour la suite de la compétition. Ce match contre les Young Africans sera un test ultime pour le Mouloudia, qui devra se montrer solide et jouer sous pression, devant 50 000 supporters adverses, afin d'obtenir le résultat escompté et prolonger son aventure en Ligue des champions.



BEN YAHIA MISERA SUR DELORT

L'entraîneur Khaled Ben Yahia place ses espoirs en Andy Delort pour le match décisif de samedi contre les Young Africans, dernière rencontre de la phase de poules de la Ligue des champions. Le Mouloudia d'Alger, qui lutte pour sa qualification, n'a pas droit à l'erreur et compte sur son attaquant pour débloquer son compteur buteur et offrir la victoire à son équipe. Andy Delort se prépare intensément pour ce choc crucial. Après une entrée remarquée contre le TP Mazembe où il a touché la transversale, l'attaquant franco-algérien est plus que jamais motivé à marquer son premier but en Ligue des champions. Bien qu'il soit performant en championnat, Delort peine à trouver le chemin des filets en compétition continentale et voit dans ce match contre les Young Africans une occasion en or pour enfin faire mouche et offrir à son équipe la qualification. Ben Yahia, qui connaît l'importance de cette rencontre, mise sur la détermination de son attaquant. Il considère Delort comme un atout majeur pour ce match, misant sur son sens du but et sa capacité à faire la différence dans les moments décisifs. Le technicien tunisien du Mouloudia travaille en étroite collaboration avec lui pour peaufiner sa préparation et maximiser ses chances de succès.Le Mouloudia doit impérativement s'imposer ou faire un nul pour continuer son parcours en Ligue des champions. Ce match contre les Young Africans sera un véritable test pour l'équipe, mais avec Delort sur le terrain, l'espoir de décrocher la victoire et la qualification reste bien présent pour assurer la première place du groupe en cas d´une défaite d'Al-Hilal à Lubumbashi.

Pour l'attaquant, cette rencontre représente une opportunité de marquer son premier but en Ligue des champions et de répondre aux attentes de ses coéquipiers et des supporters. La désignation de Patrice Milazar, arbitre mauricien, suscite une vive inquiétude parmi les supporters du MCA Ce match sur le terrain des Tanzaniens déterminera le sort de leur parcours continental. Mais la désignation de l'arbitre Patrice Milazar, issu de l'île Maurice, suscite une grande inquiétude parmi les supporters du Mouloudia, en raison de son passé controversé avec le club.

CRB : Amrani insiste sur l'arbitrage après l'élimination

ABDELKADER AMRANI a réagit à l'élimination CR Belouizdad en Ligue des Champions. L'entraîneur des Rouge et Blanc est revenu en conférence de presse d'après-match sur le contenu de la rencontre et a notamment dénoncé l'arbitrage. L'aventure en Champions League est terminée pour le Chabab Belouizdad. La défaite (2-0) concédée par les hommes d'Abdelkader Amrani sur la pelouse d'Orlando Pirates vient mettre fin aux espoirs qualificatif des Rouge et Blanc en quart de finale de Champions League. En conférence de presse d'après-match l'entraîneur du Chabab, Abdelkader Amrani est revenu sur la rencontre : « On savait que le match allait être difficile, on savait que l'équipe adversaire allait nous presser, on a résisté au pressing durant 20-25 minutes mais l'adversaire a profité d'une balle perdue sur une relance pour marquer son premier but. En deuxième mi-temps on est revenu sur le terrain avec l'envie de rester organiser et d'égaliser. Je pense que le deuxième but a été un coup fatal sur le plan mental



mais nous sommes quand même restés organisé et avons constamment cherché à jouer, je tiens quand même à féliciter les joueurs.»Concernant la défaite Abdelkader Amrani confie que le Chabab Belouizdad n'a pas su concrétiser les nombreuses occasions ce qui est fatal à ce stade de la compétition :« Nous avions l'égalisation au bout du pied l'égalisation en première mi-temps. Je pense que si nous avions marqué ce but là, les choses auraient été différentes. En deuxième mi-temps on a raté deux face à face, ce sont des occasions à ne pas rater lors de cette compétition et surtout à l'extérieur il faut savoir concrétiser les occasions.»L'entraîneur du club algérien n'a également pas hésité à dénoncer l'arbitrage dont le CR Belouizdad a été victime qui a influencé le contenu de la rencontre : « Je suis déçu de l'arbitrage, aujourd'hui il a eu beaucoup d'anti-jeu qui n'a pas été sifflé. L'équipe adversaire mettait une à deux minutes à reprendre le jeu et l'arbitre n'a jamais réagit, il n'a jamais sorti son carton jaune. En plus de cela les ramasseurs de balles ne donnaient pas le ballon et le quatrième arbitre n'a rien fait. C'était mon adjoint qui courrait dans tout le stade pour chercher les ballons et cela est de l'anti-jeu. Ni l'arbitre, ni le délégué de match n'ont réagit. C'est une déception pour moi parce que dans le football il y a une éthique sportif, ils sont venus chez nous, ils ont gagné, et on a jamais fait preuve d'anti-jeu. L'arbitrage a un certain moment influencé sur le moral des joueurs mais nous n'avons rien à faire.» Abdelkader Amrani déclare que malgré l'élimination il sera tout de même important de remporter le dernier match : « Je tiens à féliciter l'équipe adversaire quant à leur qualification mais nous nous n'avons pas à rougir, il reste un match on doit le gagner pour terminer avec 9 points, pour nous c'est important.»

FC Barcelone : Joan Laporta règle ses comptes dans le dossier Olmo

Présent ce mardi en conférence de presse, le patron du Barça a livré ses vérités sur le cas Olmo. L'occasion aussi pour lui de tacler les détracteurs du club blaugrana.C'est l'heure du soulagement et des sourires au FC Barcelone. Avant d'aller humilier le Real Madrid 5 buts à 2 en finale de la Supercoupe d'Espagne, le club catalan a eu l'immense joie d'avoir le feu vert du Conseil Supérieur du Sport espagnol (CSD) pour l'inscription de Dani Olmo et Pau Victor.

Un coup de pouce gouvernemental qui n'a pas manqué de faire jaser en Espagne. Nombreux sont les clubs à avoir publié un communiqué pour témoigner leur colère. Car en passant au-dessus des lois de LaLiga et de la fédération espagnole (RFEF), le gouvernement a, selon eux, faussé l'équité du championnat. Revigoré après cette décision, le Barça avait donné rendez-vous aux médias ce mardi 14 janvier à 10h pour la conférence de presse de Joan Laporta. Un exercice à l'occasion duquel le président du Barça allait pouvoir expliquer les dessous du cas Olmo et Victor.Sans surprise, Laporta a assuré que son club était parfaitement géré et que toutes les attaques extérieures étaient infondées. « Au cours des deux dernières semaines, deux événements sont venus confirmer certaines choses et en infirmer d'autres. Ils confirment la force du Barça et réfutent un faux récit apocalyptique de certains entourages, fait d'ignorance, de mauvaise foi ou d'autres choses. Le Barça est revenu à la règle du 1-1 du fair-play financier de Liga (chaque club ne peut pas dépenser plus que ce qu'il gagne, ndr). Cela nous permet de recruter normalement. Après avoir fait l'objet d'une intervention de la part de la LaLiga, nous n'en faisons plus l'objet. Cela nous permet de signer Dani Olmo et Pau Víctor. Pour arriver à la règle du 1-1, nous avons signé avec Nike, le meilleur contrat d'équipementier au monde. Ça et le fait que des entreprises comme Spotify et d'autres partenaires soient là, ça contredit ceux qui disent que le club est mal géré. C'est une évidence. C'est ce que nous, membres du conseil d'administration, constatons. Sans oublier que pendant ce temps, nous construisons un nouveau stade. » Ensuite, Laporta a répondu à ceux qui ont considéré la décision du CSD comme une faveur du gouvernement visant à aider un club qui n'aurait normalement jamais eu le droit d'enregistrer ses deux joueurs.



LAPORTA JUBILE

«Il n'a pas été improvisé, il n'a pas été le fruit de la chance ou d'une aide extérieure. C'est le fruit d'un travail acharné. Nous avons très bien travaillé. Dès le départ, nous avons établi un plan stratégique très détaillé, qui a été évalué au fil des semaines. Il a été mené à bien grâce au travail et au talent de tous les cadres. Ils font un travail extraordinaire. Ils ont travaillé de telle sorte que nous n'avons pas baissé les bras. Nous aimons le Barça. Cette composante est essentielle à nos objectifs. Une grande partie du succès réside dans le fait que les membres ont compris que le Barça devait être sauvé et défendu contre les attaques terrestres, maritimes et aériennes qui venaient de l'extérieur et de l'intérieur. Ils étaient motivés parce que nous sommes un club avec une éthique. (…) Rien ne nous a surpris avec Olmo et Pau. Si l'on se réfère à l'histoire du Barça, ces réactions étaient prévisibles. Lorsque le Barça réapparaît, différents acteurs, soutenus par les médias, apparaissent pour fournir un récit qui n'a rien à voir avec la réalité », a-t-il déclaré, avant d'en remettre une couche sur les médias. « Ce modus operandi se répète. Encore une fois, je suis heureux qu'ils ne s'en soient pas tirés. Ils n'ont pas réussi à s'en sortir. Ils ont essayé de nous écarter du chemin, mais nous avons bien travaillé. Le bon travail des cadres nous a permis d'atteindre la règle du 1-1 et l'enregistrement d'Olmo et de Víctor. C'était une attaque féroce. Une attaque contre le bouclier. Et le bouclier ne peut être ni touché ni taché ».

Enfin, après avoir recadré ses détracteurs, Laporta n'a pas manqué d'envoyer un tacle à LaLiga et à la RFEF qui ont, selon lui, tout fait pour que le Barça ne puisse pas inscrire Olmo et Victor. « Nous avons soumis la documentation le 27 décembre. Nous l'avons envoyé dans les délais, mais entre le 27 et le 31, LaLiga nous a demandé de compléter la documentation. Nous pensions que le 31 décembre, nous avions le rapport 1-1 et la LaLiga nous a demandé des exigences supplémentaires qui n'ont pas été incluses. Nous avons parlé à la RFEF qui nous a dit qu'il manquait le 1-1 et qu'il n'y avait pas de problème pour traiter cette extension d'enregistrement. LaLiga et la RFEF ont créé une commission pour les empêcher de nous accorder les licences. Le but de cet article est la stabilité de la compétition. Nous n'entrions pas dans le cadre de cette règle. Ce n'était pas le cas, il s'agissait simplement de prolonger la licence. Le 3, nous avons complété la documentation et nous avons reçu le 1-1. Nous avons soumis l'extension à la RFEF qui a invoqué cet article que nous estimons incorrect. Je ne m'étendrai pas trop sur le fond de l'affaire parce qu'elle est en cours de traitement, mais le Barça respecte la réglementation. Pour que le CSD accorde une mesure conservatoire urgente, il faut qu'il apprécie qu'un dommage difficilement réparable soit en train de se produire. C'était le cas. » Voilà qui est dit.

Real Madrid : le vestiaire n'en peut plus de Carlo Ancelotti

LA DÉFAITE face au FC Barcelone a laissé des traces au Real Madrid, où le vestiaire se fissure. Carlo Ancelotti est notamment au centre des débats.Le Real Madrid est considéré, par beaucoup, comme étant le meilleur club du monde. Malgré ce statut, l'écurie présidée par Florentino Pérez n'échappe pas à la crise. Cette saison, les pensionnaires du stade Santiago-Bernabéu enchaînent les turbulences sur le terrain comme en interne. Lors de la première partie de l'exercice 2024-25, les mauvais résultats de la formation madrilène ainsi que le jeu proposé ont fait couler de l'encre. Les cas Kylian Mbappé, Vinicius Jr, Rodrygo, Jude Bellingham, Aurélien Tchouameni et bien d'autres ont aussi alimenté les discussions. Alors qu'on pensait que cette crise était passagère, elle est toujours d'actualité depuis la défaite ce weekend face au FC Barcelone en Supercoupe d'Espagne



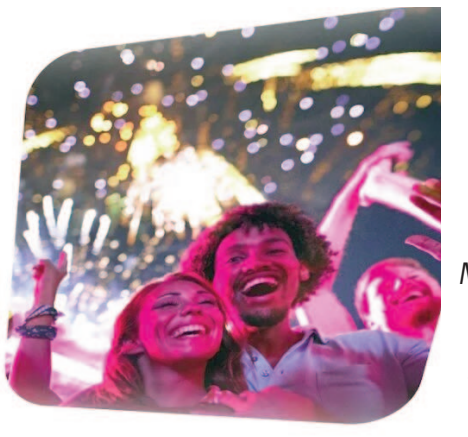
ANCELOTTI EST POINTÉ DU DOIGT PAR PLUSIEURS JOUEURS

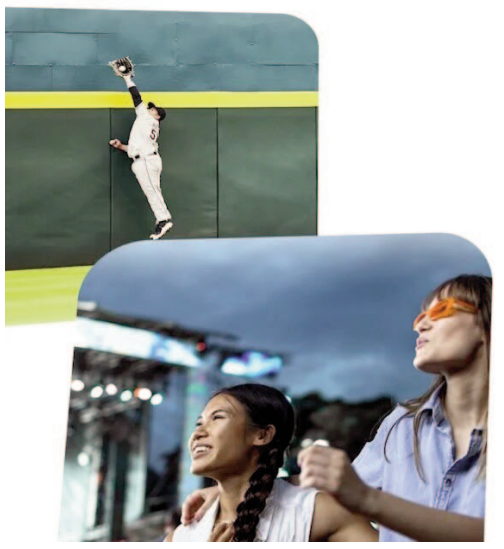
Ils pointent notamment du doigt le manque de jeunes joueurs dans le groupe professionnel ou encore le fait qu'il repositionne certains joueurs à d'autres postes. Mais l'ancien coach du PSG, qui ira au bout de ses idées, tente d'inverser la tendance, avec l'aide de son staff technique et de quelques cadres de son équipe. Mais au sein du vestiaire madrilène, Ancelotti ne fait plus l'unanimité non plus. Relevo révèle que certains joueurs sont agacés par le coach. Ses décisions ne sont pas toujours comprises et appréciées. De plus, quelques éléments estiment qu'il ne fait pas suffisamment preuve de caractère auprès de certains alors qu'il fait des reproches à d'autres. La publication espagnole ajoute qu'il a aussi demandé pardon aux joueurs qu'il a grondés devant les autres. Un signe qu'il est plus nerveux et préoccupé que d'habitude, lui qui cherche des solutions. Il va d'ailleurs en discuter avec ses dirigeants, dont Florentino Pérez, assure Marca. En effet, une réunion est prévue pour évoquer la crise et le mercato. Si l'arrivée d'un défenseur central n'est pas prévue malgré les besoins du club, le Real Madrid estime que recruter un latéral droit est urgent. Trent Alexander-Arnold (Liverpool) est toujours la priorité. Le sujet du mercato crispe d'ailleurs le club. Relevo explique que beaucoup ne comprennent pas pourquoi Florentino Pérez n'accélère pas sur le recrutement d'un ou de plusieurs joueurs.

Le boss madrilène n'est pas épargné. Les supporters, comme certains au club, lui reprochent de «ne pas s'impliquer dans le cas Olmo, son amitié avec Laporta, les rires avec Lewandowski après la défaite de la Supercoupe et d'autres attitudes.» L'incendie se propage à tous les étages de la Casa Blanca.









Android XR





Horizon OS de Meta et VisionOS d'Apple ont un nouveau concurrent. Et il est directement signé Google. Android XR dérive d'Android mais bénéficie de fonctionnalités et optimisations spécialement pensées pour la réalité mixte et les expériences immersives.

Android XR : La nouvelle plateforme de réalité mixte de Google

Meta officialisait l'ouverture de son système d'exploitation « Horizon OS » qui anime ses casques Meta Quest. L'idée consistait à permettre à des concurrents des casques Meta d'adopter plus largement sa plateforme et ses applications afin d'étendre le marché.

L'autre objectif était aussi de s'affranchir de Google. Horizon OS dérive de la version open source d'Android avec tout un ensemble de bibliothèques, API, gestuelles et trouvailles ergonomiques destinées à favoriser la création d'applications en réalité mixte VR+AR. Apparemment, Google n'a pas l'intention de laisser les coudées franches à Meta et veut reprendre position dans l'univers de la VR. L'éditeur annonce Android XR, une nouvelle plateforme de réalité mixte, un nouvel OS pour casques de réalité virtuelle et lunettes de réalité augmentée.

Développée en collaboration avec Samsung (qui en bénéficiera en premier) et Qualcomm (qui vient d'annoncer parallèlement sa nouvelle puce Qualcomm Snapdragon XR2), Android XR se distingue par son architecture ouverte et unifiée, conçue pour supporter aussi bien les casques que les lunettes connectées.

La plateforme s'appuie sur un ensemble d'outils de développement éprouvés :

– La librairie ARCore d'Android pour la gestion de la réalité augmentée

– Android Studio et Jetpack Compose pour le développement natif

– Unity et OpenXR pour la création d'expériences immersives

Mais Android XR embarque également Gemini, l'assistant IA de Google. Un atout que l'éditeur veut très différentiateur et à même de transfigurer les interactions en offrant des expériences plus fluides, plus naturelles (avec notamment un usage intensif de la voix) et contextuelles. Au passage, on notera que même si Android XR propose des versions nouvelles et enrichies de ces outils bien connus, leur présence garantit aussi la compatibilité des applications XR existantes sur mobiles et tablettes avec le nouvel OS qui ne démarre donc pas de zéro. Le premier casque à disposer du nouvel OS sera signé Samsung. C'est le fameux « Project Moohan » en gestation depuis de nombreux mois et dont on devrait probablement en découvrir les contours le mois prochain à l'occasion du CES de Las Vegas. Mais Google explique déjà avoir signés d'autres accords de partenariat avec des acteurs comme le français LYNX mais aussi Sony et XReal dont les prochains casques et lunettes devraient embarquer Android XR.

Google annonce également travailler avec Magic Leap.

Il est important de signaler qu'Android XR ne vise pas uniquement les casques de réalité mixte façon Meta Quest 3 ou Apple Vision Pro mais également ce que Google appelle les lunettes 'All Day' (à l'instar des Ray Ban de Meta) que l'on porte toute la journée et qui sont capables d'interagir en continu avec l'écosystème Android et l'assistant UA, fournissant au porteur des informations contextualisées (itinéraire, traduction, résumés de messages) sans avoir besoin de sortir son smartphone.

Et bien évidemment, Android XR est nativement intégré à tout l'écosystème de services connectés de Google (YouTube, Google TV, Google Photos, Google Maps, Google Play, Chrome). Google a même adapté sa fameuse fonction « Circle to Search » pour l'interaction gestuelle des casques VR.

Reste maintenant à vérifier la réaction de Meta avec son Horizon OS qui ne semble pas avoir séduit d'autres constructeurs jusqu'ici. Meta pourrait continuer à faire cavalier seul, rejoindre l'univers Android XR ou dériver les futures versions d'Horizon OS d'Android XR plutôt qu'Android.

Zuckerberg tacle Apple : une entreprise qui n'a pas innové depuis l'iPhone



LE FONDATEUR et PDG de Meta, Mark Zuckerberg, n'a pas mâché ses mots à l'égard d'Apple. Mark Zuckerberg, le PDG de Meta, s'est exprimé dans le désormais célèbre podcast de Joe Rogan, critiquant sévèrement la stratégie d'Apple depuis le lancement de l'iPhone. Selon lui, la firme de Cupertino n'aurait pas su maintenir l'élan d'innovation insufflé par son fondateur, Steve Jobs.

Les innovations en berne depuis l'iPhone ?

« Steve Jobs a révolutionné l'industrie avec l'iPhone, un produit extraordinaire qui a transformé la manière dont nous utilisons nos téléphones », a reconnu Zuckerberg. Toutefois, il estime qu'Apple s'est reposé sur ses lauriers depuis, affirmant que les nouveaux modèles ne se distinguent que marginalement de leurs prédécesseurs. Zuckerberg a également mis en lumière le déclin des ventes d'iPhone, qu'il attribue à une saturation du marché. « Les consommateurs ne ressentent plus le besoin de remplacer leurs appareils aussi souvent », a-t-il déclaré.

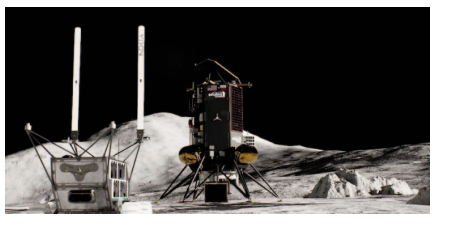
Le PDG de Meta a par ailleurs critiqué la politique tarifaire d'Apple, pointant du doigt la commission de 30 % imposée aux développeurs sur l'App Store. « Ils gagnent de l'argent en poussant les consommateurs à acheter des périphériques, tout en contraignant les développeurs à se plier à leurs règles », a-t-il dénoncé.

Un écosystème verrouillé pour masquer ses failles

Concernant la sécurité, Zuckerberg n'a pas mâché ses mots. Il accuse Apple d'avoir conçu un système défaillant, rendant ses produits moins sécurisés.

« Pour pallier ces faiblesses, ils ont fermé leur écosystème, mais cela ne justifie pas un tel verrouillage », a-t-il affirmé.Zuckerberg conclut en estimant que l'assouplissement des règles imposées par Apple pourrait doubler les revenus de Meta, un argument qui reflète l'impact de la rivalité croissante entre les deux géants technologiques.

Nokia prêt à déployer son réseau 4G… sur la Lune



LE RÉSEAU cellulaire conçu par l'équipementier finlandais doit alunir le mois prochain. Prévu pour fonctionner dans des conditions extrêmes, il servira à transmettre des données révélant la présence de glace sur la surface lunaire. Il sera bientôt possible d'avoir du signal sur la Lune. Plus de quatre ans après le lancement de ce projet fou, Nokia Bell Labs se dit prêt à déployer son réseau cellulaire 4G sur notre satellite naturel. « Après des mois de tests et de validation », les ingénieurs de la division R&D de l'équipementier finlandais et d'Intuitive Machines, société américaine spécialisée dans l'exploration spatiale, se montrent confiants. Dans un communiqué commun, les deux partenaires indiquent avoir réussi à intégrer le système de communication à la surface lunaire (LSCS) de Nokia à l'alunisseur Athena en prévision de la mission sans équipage IM-2.

Lancé par la Falcon 9 de SpaceX, Athena devrait prochainement se rendre au pôle Sud de la Lune. Après quelque quinze mois de retard, le décollage est envisagé par la Nasa en ce mois de février 2025.

OpenAI rechigne à lancer ses agents d'IA, et ce n'est pas pour rien…



OpenAI devrait bientôt lancer ses agents d'intelligence artificielle. Une technologie qu'elle a longuement hésité à déployer. En cause, le danger qu'elle représente, particulièrement en matière de cybersécurité…

Concrètement, un agent d'IA est un programme reposant sur l'IA, capable d'accomplir des tâches de manière autonome et d'interagir de façon intelligente avec les utilisateurs. Il traite des informations, prend des décisions fondées sur des modèles préalablement appris et agit pour atteindre un objectif précis.
Ces dispositifs sont considérés comme la nouvelle révolution de l'IA, et certains géants du secteur comme Anthropic (Claude) ou Microsoft en ont déjà lancé. Pourtant, ils sont loin d'être sans risques.

La menace du prompt injection

Comme les chatbots, les agents d'IA, qui reposent aussi sur de grands modèles de langage, sont sujets au prompt injection. Visant à contourner les règles de sécurité et les filtres mis en place par les développeurs, cette technique consiste à insérer des instructions spécifiques dans les prompts envoyés aux IA afin de modifier leur comportement de manière imprévue.
Les modèles les plus populaires ont déjà été pris pour cible.
Par exemple, un chercheur en cybersécurité a démontré que Copilot de Microsoft pouvait facilement être dupé, l'IA allant jusqu'à révéler les données sensibles d'une organisation.
La menace est décuplée avec les agents d'IA, car ils sont en mesure de réaliser des tâches beaucoup plus complexes que les agents conversationnels, et ont parfois accès aux appareils des utilisateurs.
Dans ce contexte, les dommages potentiels sont bien plus dévastateurs.

OpenAI s'est préparée

L'un des usages les plus mis en avant par l'industrie est la possibilité pour ces systèmes de trouver et acheter un produit en ligne pour un utilisateur. Or, il est possible qu'au cours de ce processus, l'agent « se retrouve par inadvertance sur un site web malveillant qui lui demande d'oublier ses instructions précédentes, de se connecter à votre courrier électronique et de voler les informations de votre carte de crédit », argumente le média spécialisé The Information. Ces menaces ont supposément été prises en compte par OpenAI, qui se prépare à présenter ses premiers agents.
L'entreprise de Sam Altman travaille sur la technologie depuis longtemps, mais a choisi de ne pas la lancer avant de mesurer les risques. D'ailleurs, ses employés se disent étonnés de l'approche d'Anthropic, qui a simplement conseillé aux développeurs de prendre des « précautions pour isoler Claude des données sensibles ».
Reste désormais à voir si les garde-fous mis en place par OpenAI seront nécessaires pour contrer les tentatives d'attaques.

AMD Radeon RX 9070 et 9070 XT : quelques performances gaming en attendant des infos plus complètes

EN TECHNOLOGIE RDNA 4, les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT se dévoilent un tout petit peu au travers de quelques fuites intéressantes. Inutile de se voiler la face, AMD a quelque peu déçu lors du CES 2025 de Las Vegas. Oh, l'entreprise américaine a fait des annonces intéressantes, mais du côté des cartes graphiques, c'est Waterloo morne plaine… Nous attendions tous de franches nouveautés à propos des cartes en RDNA 4, et AMD n'a daigné parler que de ses technologies d'embellissement de l'image ou d'amélioration des performances.

AMD étonnamment discrète durant le CES

Malgré les attentes de nombreux fans, il semble qu'AMD ne se soit pas sentie suffisamment « en confiance » pour annoncer de nouvelles Radeon, alors que NVIDIA assurait le spectacle avec ses GeForce RTX série 50. Il est d'ailleurs amusant de noter que plutôt que de parler de cartes graphiques, de GPU et de RDNA 4, AMD a davantage enfoncé le clou sur ses capacités en matière de CPU avec des infos à propos des Ryzen 9 9900X3D et 9950X3D ainsi que des critiques plutôt franches de la politique d'Intel, accusant son concurrent de proposer des « produits horribles » avec Arrow Lake.
Il y a bien eu quelques vagues données publiées par AMD pour situer les performances de la Radeon RX 9070 XT par rapport aux RX 7900 GRE et RX 7900 XT, mais rien qui ne soit vraiment convaincant pour l'utilisateur éclairé… enfin, jusqu'à cette fuite sur les forums Chiphell.

La RX 9070 XT entre les RTX 4070 Ti S et 4080 S ?

Depuis retirée, une page a ainsi été remarquée par nos confrères de VideoCardz. Elle n'a certes pas valeur d'évangile, mais donne les premières valeurs tangibles en prenant l'exemple de deux jeux bien connus.
Ainsi, Cyberpunk 2077 et Black Myth Wukong ont été configurés dans les trois principales définitions d'image afin d'obtenir des mesures de performances plus ou moins comparables aux modèles GeForce actuellement sur le marché. Il serait question d'avoir testé Cyberpunk 2077 en path tracing, une option d'ordinaire fatale aux cartes Radeon, mais la RX 9070 XT soutient la comparaison avec les modèles de NVIDIA de milieu de gamme, notamment la RTX 4070 Ti SUPER. Sur Black Myth Wukong, les résultats semblent encore un peu plus flatteurs pour la Radeon RX 9070 XT, qui damerait cette fois le pion à cette RTX 4070 Ti SUPER pour se rapprocher de la RTX 4080 SUPER. Bien sûr, il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit que de fuites, et les conditions de mesure sont assez floues.

Avec la dernière mise à jour de Gboard, Google entend révolutionner la correction des erreurs de saisie

VOUS ÊTES du genre à revenir dix fois sur une version d'un message ? Gboard pourrait peut-être enfin vous aider à gagner du temps.
Gboard continue d'évoluer pour simplifier la vie de ses utilisateurs et utilisatrices.
Dernière nouveauté : un bouton attendu depuis longtemps : « annuler et rétablir » (undo / redo).
Disponibles dans la version bêta de l'application, il permet de corriger rapidement une erreur ou de restaurer une modification supprimée par inadvertance. Encore en cours de test, cette fonctionnalité devrait bientôt être accessible à toutes et tous.

Une fonctionnalité pour reprendre le contrôle de vos idées

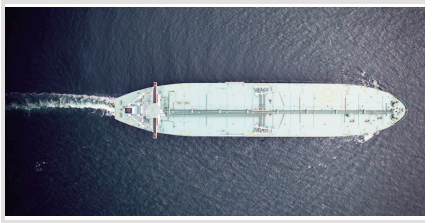
Chez Google, l'idée d'un bouton « Annuler » pour Gboard trottait dans les esprits depuis un moment déjà. Repérée pour la première fois dans le code de l'application en 2023, sans qu'il soit possible de la tester, cette fonctionnalité aura mis près de deux ans à voir le jour.

A l'intérieur d'un igloo il ne fait pas froid et la température peut atteindre 15°C !



HABITUELLEMENT, quand on pense à un igloo, on imagine un petit dôme avec des conditions de vie pénibles puisque il est construit en blocs de neige. Mais, c'est étonnamment le contraire, les igloos sont très accueillants et tout ça grâce à la science.
En effet, la neige est combinée avec de la glace pour construire les murs du dôme, cela crée un environnement peu accueillant. Avec la chaleur du corps de l'occupant et peut-être l'utilisation de lampes à pétrole ou de bougies, les murs de l'igloo commencent à fondre, mais dès que cela arrive, les températures extérieures les gèlent de nouveau. Plusieurs jours de ce processus de fusion et de regel créent un excellent isolant ce qui donne à l'igloo un environnement agréable et accueillant avec une température qui peut aller jusqu'à 15°C

Pour arrêter un pétrolier, il faut éteindre les moteurs 25 km avant !



UN PÉTROLIER est un navire marchand conçu pour le transport en vrac du pétrole et de ses dérivés. Les pétroliers sont classés par leur taille qui est souvent gigantesque ainsi que leur capacité à contenir cette huile minérale. Il faut beaucoup de carburant pour déplacer ces énormes engins, en effet, plus de 60% du combustible est utilisé aujourd'hui pour le transport maritime surtout du pétrole. Les pétroliers ont généralement de 8 à 12 réservoirs, chaque réservoir est divisé en deux ou trois compartiments indépendants par des cloisons à l'avant et à l'arrière.
Pour arrêter un pétrolier, il faut beaucoup de patience et surtout un bon timing qui varie en fonction de la vitesse du navire pour éviter une catastrophe au rivage. Pour un superpétrolier à pleine charge se déplaçant à une vitesse normale, il faut couper les moteurs 25 km avant d'arriver au rivage ce qui prendra environ 30 minutes pour qu'il s'arrête.

Au Brésil, les prisonniers peuvent réduire leurs peines en lisant des livres !

EN 2009, le service correctionnel fédéral du Brésil a commencé un programme qui permet aux détenus de réduire leurs peines d'emprisonnement de 4 jours pour chaque livre lu avec un seuil de réduction de 48 jours par an.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Incendies à Los Angeles : A quel point les JO 2028 sont-ils déjà menacés ?

Désastre (olympique ?)• Les incendies frappant depuis six jours Los Angeles, et ayant entraîné la mort d'au moins 24 personnes, posent la question du maintien des Jeux olympiques et paralympiques dans deux ans et demi en Californie, alors que des sites restent menacés

Six jours après le début de terribles incendies, qui ont fait au moins 24 morts et dévasté une partie de Los Angeles, la question du maintien des Jeux olympiques 2028 dans la Cité des Anges est dans l'actualité ce lundi. Tout d'abord parce que l'inquiétante annonce du renforcement des vents de Santa Ana pourrait menacer encore davantage des sites olympiques de la ville dans les prochains jours. On pense surtout au presque centenaire Riviera Country Club, où les épreuves de golf sont prévues à 8 km des zones évacuées de Pacific Palisades, et au bassin Sepulveda où devraient avoir lieu équitation, tir et canoë.
Ces infrastructures sont assez proches de l'évolution des flammes, qui ont touché à la fois Pasadena, Pacific Palisades, Beverly Hills et Hollywood. De même, l'imposant Rose Bowl de Pasadena, stade de 89.000 places programmé pour les épreuves de football en 2028, n'est pas non plus tiré d'affaire. Le SoFi Stadium d'Inglewood (de 70.000 à 100.000 places) reste aussi scruté de près, d'autant qu'il doit avant les JO accueillir la Coupe du monde 2026 de football ainsi que le Superbowl 2027.

« Une menace aux proportions olympiques »

A contrario, certaines infrastructures comme l'Intuit Dome des L.A. Clippers (basket), mais aussi l'antre des Lakers, la Crypto.com Arena (gymnastique) et la John C. Argue Swimming Stadium (plongeon et natation artistique) sont a priori hors de danger. Dès samedi, le New York Post attaquait ainsi l'un de ses articles consacrés aux incendies de L.A. en se projetant sur 2028 :
« C'est une menace aux proportions olympiques ».
Comme l'a défini Kristin Crowley, chef des pompiers dans la Cité des Anges :
« L'incendie de Palisades est l'une des catastrophes naturelles les plus destructrices de l'histoire de Los Angeles ». Mais outre les immenses conséquences matérielles (déjà plus de 150 milliards de dégâts) liées à ces incendies de début 2025, quelles sont les garanties de ne pas revivre un tel cauchemar en juillet 2028 ?
Après tout, la Californie a subi dans un passé récent le Camp Fire en 2018, un feu de forêt ayant coûté la vie à 85 personnes et le Tubbs Fire (22 morts) en 2017, en plus d'importants séismes réguliers liés à la faille de San Andreas. L'organisation de L.A. 2028 pourra-t-elle réellement, dans ce contexte, se passer d'une assurance annulation comme Paris 2024 avait pu le faire ?

Les dix médailles de Gary Hall Jr. en cendres

Le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach a eu pour seule réaction officielle un prudent : « Actuellement, toute l'attention doit être portée sur la lutte contre les incendies et la protection des personnes et des biens ». Il n'a donc sans surprise pas souhaité plonger dans un débat brûlant vite ouvert par le très conservateur Charlie Kirk, soutien de Donald Trump. « Ces Jeux devraient être annulés et déplacés ailleurs, dans un environnement plus sécurisé », lançait le républicain la semaine passée.
A la Une du Los Angeles Times, il n'est question ce lundi que du danger guettant le Riviera Country Club, et nullement des autres sites olympiques. Et encore, ça n'est pas tant en vue des Jeux olympiques et paralympiques 2028 que du probable report du Genesis Open de golf cher à Tiger Woods (du 13 au 16 février).
S'il ne se projette pas jusqu'en 2028, le sport US est sous le choc face à la situation à Los Angeles, par exemple touché par les dix médailles olympiques du nageur Gary Hall Jr. (en 1996, 2000 et 2004) parties en fumée avec sa maison de Pacific Palisades.
La NFL, ligue de football américain, s'est adaptée en déplaçant en Arizona ce lundi soir le match de play-offs entre les Los Angeles Rams et les Minnesota Vikings, prévu au SoFi Stadium d'Inglewood. Une première dans l'histoire de la NFL en raison d'une catastrophe naturelle. En NBA, les matchs à domicile des Clippers et des Lakers ont pour leur part été reportés depuis jeudi, afin de ne pas devoir mobiliser des forces de l'ordre et des pompiers ailleurs que sur la gestion des feux.

« On n'a pas forcément la tête au basket »

Le retour à la compétition du basket à L.A. est par contre prévu pour ce lundi, avec à l'affiche Lakers-Spurs et Clippers-Heat. Une reprise très rapide qui fait débat, en pleine lutte contre les incendies, puisque le coach des Lakers JJ Redick a notamment perdu sa maison de Pacific Palisades dans les flammes.

Il suffisait d'écouter l'ailier français des Clippers Nicolas Batum, dimanche soir sur beIN SPORTS, pour bien comprendre à quel point le sport professionnel n'est plus la priorité du moment à L.A.
« Au début, c'était galère de vivre ça à distance, avec ma femme et les enfants seuls à la maison, comme on jouait à Denver, raconte l'ancien capitaine des Bleus. Ça a un peu été la panique. Là, c'est un bal d'avions et d'hélicoptères au-dessus de la maison, on voit la fumée progresser. La nuit, c'est un peu flippant, on a peur de s'endormir. A l'entraînement, on ne parle que de ça, on se préoccupe de notre famille, on n'a pas forcément la tête au basket dans ces moments-là. »

« Ça renforce la nécessité d'agir rapidement »

L'association NOlympics LA, créée dès 2017, n'a pas eu besoin de ces incendies mortels pour ne pas avoir la tête aux JO de Los Angeles 2028.
« Cette catastrophe et la perspective des Jeux ne font que renforcer la nécessité d'agir rapidement, dans un esprit de collaboration et de coopération, indique le démocrate. Donald Trump a aidé à organiser les Jeux olympiques ici à Los Angeles. Nous l'en remercions. C'est une opportunité pour lui de briller, pour ce pays de briller, pour la Californie et cette communauté de briller. » Quarante ans après avoir organisé ses derniers JO, Los Angeles n'a pas envie de lâcher l'affaire.

Vents de Santa Ana: pourquoi ce phénomène météo est le pire cauchemar des pompiers californiens



Californie : dévorée par les flammes

Les incendies de Los Angeles sont favorisés par les vents de Santa Ana, un phénomène météorologique connu pour assécher les collines jusqu'au point d'inflammabilité.

Cauchemar des pompiers et des habitants de Californie, les vents forts de Santa Ana surviennent lorsque de l'air froid s'accumule dans le Nevada et l'Utah, États voisins de la Californie. À mesure que cette masse d'air se dirige vers l'ouest puis dévale les montagnes californiennes, elle se réchauffe et s'assèche, desséchant la végétation avec eux et aggravant les incendies saisonniers.

Végétation asséchée, braises propagées

Les vents de Santa Ana peuvent créer des conditions favorables à des incendies de forêt meurtriers, ou les attiser une fois qu'ils font rage, en ce qu'ils assèchent la végétation. Ainsi, ces vents forts ont aggravé les incendies en cours de Palisades (23 700 hectares brûlés) et d'Eaton (14,000 ha) en faisant s'envoler des braises chaudes vers des zones de végétation, sèches mais encore indemnes.

Alors que les pompiers continuent de lutter contre les flammes, le service météorologique américain prévoit un "comportement extrême des incendies", qui culmineront avec des vents à 110 km/h dans une "situation particulièrement dangereuse (PDS)" à partir de mardi matin.

Un air plus chaud et plus sec -

Les vents de Santa Ana soufflent habituellement entre septembre et mai, généralement par séries de quelques jours.

Quand un anticyclone se forme au-dessus des déserts de l'est californien, celui-ci pousse l'air vers la côte Pacifique.

En descendant les monts Santa Ana et le massif de la Sierra Nevada et en soufflant à travers les vallées, cet air se comprime, se réchauffe et s'assèche. Le sud de la Californie est depuis longtemps victime des vents chauds et secs qui abattent des arbres et provoquent des nuages de poussière. En 2017, l'incendie Thomas avait été alimenté par



les vents de Santa Ana. Il avait détruit plus de 1 000 structures. Ils ont atteint la semaine passée une intensité inédite depuis 2011, selon les météorologues, avec des rafales jusqu'à 160 km/h.

Un "sèche-cheveux géant"

Le quotidien américain Washington Post compare ce phénomène météorologique à un "sèche-cheveux géant". Des écrivains décrivent pour leur part les effets de ces vents sur la santé mentale des habitants. L'auteur américain Raymond Chandler a un jour écrit que les vents de Santa Ana, si chauds, "frisent les cheveux, énervent et entraînent des démangeaisons de la peau". Joan Didion a pour sa part raconté qu'ils faisaient souffler "des tempêtes de sable le long de la Route 66 en asséchant les collines et les nerfs jusqu'au point d'inflammabilité".

Des incendies succèdent aux inondations: les "coups de fouet" climatiques s'intensifient-ils avec le réchauffement ?

LES "COUPS de fouet" hydroclimatiques sont des basculements brutaux entre une situation de sécheresse propice aux incendies et des conditions pluvieuses. Or, chaque degré de réchauffement conduit l'atmosphère à absorber davantage d'humidité. Une nouvelle étude suggère un lien entre ces deux phénomènes (université de Californie à Los Angeles).

Un paysage de désolation. Ce vendredi 10 janvier, le feu continue de ravager les abords de Los Angeles, où les principaux incendies restent en effet "hors de contrôle" et où les autorités recensent au moins



dix morts (AFP). Pourtant, souvenons-nous : au cours de l'hiver 2022-23, la Californie connaissait une situation pratiquement opposée, marquée par des précipitations record.

Entre temps, cet État de l'ouest américain a dû endurer un deuxième hiver extrêmement humide suivi d'un été 2024 remarquablement chaud, et enfin, d'une saison des pluies 2025 qui n'en est pour l'instant pas une à proprement parler, compte tenu d'une sécheresse inhabituelle dont on a pu voir, depuis, les conséquences dramatiques.

Selon un article publié le 9 janvier dans la revue Nature Reviews, il s'agirait là d'un exemple typique de "coup de fouet ('whiplash', en anglais) hydroclimatique", c'est-à-dire d'un basculement brutal entre un temps intensément humide et un temps dangereusement sec.

+31 % à +66 % de "coups de fouet"

"Ce coup de fouet en Californie a doublement accru le risque d'incendie : d'abord en augmentant considérablement la croissance de l'herbe et des broussailles inflammables (…), puis en les asséchant à des niveaux exceptionnellement élevés", explique Daniel Swain, climatologue à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) et auteur principal de l'étude, dans un communiqué.

En synthétisant plusieurs centaines d'articles scientifiques consacrés à l'analyse des relevés météorologiques mondiaux, le chercheur américain et ses collègues ont en effet constaté que la fréquence de ces coups de fouet avait augmenté de 31 % à 66 % entre 1975 et 2015.

Le changement climatique en serait le coupable.

Ce que l'on sait en tout cas, c'est que le réchauffement conduit l'atmosphère à absorber davantage d'humidité, telle une éponge – ce qui explique notamment l'intensification des ouragans. Les auteurs de cette étude, eux, ont calculé que chaque degré supplémentaire correspondait à 7 % d'eau absorbée en plus et libérée par la suite.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Quelles sont les causes d'un ulcère à l'estomac

Environ 90 000 nouveaux cas d'ulcères gastro-duodénaux sont diagnostiqués chaque année et deux causes en sont particulièrement responsables.



Douloureux, l'ulcère de l'estomac aussi appelé "ulcère gastro-duédonal" traduit une plaie au niveau de la paroi interne de l'estomac. D'après la Société nationale française de gastro-entérologie, environ 90 000 nouveaux cas d'ulcères gastro-duodénaux sont diagnostiqués chaque année, Diverses causes en sont responsables.

L'Helicobacter Pylori, première cause de l'ulcère à l'estomac

La principale cause des ulcères à l'estomac est une infection gastrique due à la bactérie Helicobacter Pylori. Cette bactérie est notamment responsable d'une inflammation chronique de l'estomac appelée "gastrite". Certaines personnes peuvent être porteuses de cette bactérie, qui colonise l'organe pendant plusieurs années avant de provoquer d'éventuels symptômes, témoins d'une inflammation de la muqueuse gastrique. La présence d'Helicobacter Pylori fragilise la paroi de l'estomac, la rendant plus vulnérable aux agressions acides des sucs gastriques. Ainsi, Helicobacter Pylori entraîne une diminution de la protection de la paroi de l'estomac contre l'acidité, pouvant générer des ulcères gastriques.

Médicament : les anti-inflammatoires non stéroïdiens, agressifs pour l'estomac

Certains médicaments sont à l'origine des ulcères de l'estomac, notamment les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) et l'aspirine. Les AINS luttent contre l'ensemble des symptômes d'une inflammation et certains d'entre eux sont disponibles sans ordonnance. Même s'ils sont efficaces, ils ne sont pas sans effets indésirables. "Les anti-inflammatoires non stéroïdiens, qui ne sont pas des corticoïdes, ont une agressivité directe sur l'estomac. Les AINS abîment les muqueuses gastriques, pouvant alors provoquer des ulcères plus ou moins graves, détaille le docteur Sophie Bauer, chirurgienne et Présidente du syndicat des médecins libéraux. Il peut également s'agir d'aspirine prise à haute dose. La douleur typique de l'ulcère causée par les médicaments est la "faim douloureuse", douleur calmée par l'ingestion de nourriture."

Le tabac augmente l'acidité gastrique

La consommation de tabac augmente l'acidité gastrique, causant des dommages au niveau de l'estomac. "Le tabagisme est le premier facteur de risque d'ulcères à l'estomac, indique le docteur Sophie Bauer. Le tabac donne des ulcères gastriques et des ulcères duodénaux. En effet, le tabac est lié à un cortège d'agressivité de l'organisme. Un patient souffrant d'un ulcère doit arrêter de fumer. Sinon, cette plaie profonde ne cicatrise pas." La guérison est plus lente et les patients sont susceptibles de récidiver.

Et le stress ?

Le stress s'avère être un facteur de risque de développer un ulcère à l'estomac. Toutefois, il ne s'agit pas du stress auquel nous sommes confrontés au quotidien. "Il existe l'ulcère de stress, mais plutôt lié à des maladies traumatiques importantes. Un accident de la route ou une intervention chirurgicale lourde par exemple stresse l'organisme. Le stress doit être très sévère pour déclencher un ulcère. D'ailleurs, chez les personnes polytraumatisées, nous avons tendance à prévenir les ulcères par la prise de médicaments." En revanche, le stress quotidien peut aggraver et entretenir le terrain ulcéreux de la personne.

Une alimentation trop acide

"Certains aliments acides peuvent finir par agresser la muqueuse œsophagienne et stomacale, comme les piments par exemple", indique le Dr Sophie Bauer. Une consommation excessive de café et de thé est, à terme, irritante pour les muqueuses. "L'alcool fait aussi partie des éléments toxiques pour l'organisme et nuisible pour l'œsophage, le tube digestif, le foie (hépatite alcoolique)."

Les maladies et anomalies du système digestif

"Les maladies inflammatoires causent rarement des ulcères au niveau de l'estomac, mais plutôt des lésions au niveau du duodénum et des intestins," précise notre experte. Il existe également des ulcères œsophagiens, causés par une anomalie malformative ou par le RGO (reflux gastro-œsophagien). La valve permet d'empêcher le liquide acide de l'estomac de remonter par l'œsophage. Cette valve présente alors une anomalie : elle est trop lisse et fonctionne mal, d'où les remontées acides, pouvant aller jusqu'au cancer de l'œsophage lorsque le RGO n'est pas pris en charge. Des lésions œsophagiennes ou des vomissements chroniques, en cas d'anorexie par exemple, sont aussi des causes potentielles d'ulcères.
D'après le docteur Sophie Bauer, la hernie par roulement est aussi un facteur de risque dans la survenue d'ulcère gastrique. "L'estomac forme une poche supplémentaire, provoquant des phénomènes de reflux, avec une sensation de remontée acide en position allongée. La hernie par roulement peut donner des toux inexpliquées, car les reflux sont irritants."

La tumeur pancréatique, une cause rare

L'ulcère de l'estomac peut révéler une affection de santé plus grave, comme une tumeur du pancréas (gastrinome) ou du duodénum (syndrome de Zollinger Ellison). La présence de ces tumeurs favorise la sécrétion de gastrine, qui a son tour provoque une hypersécrétion acide, potentiellement responsable d'ulcère. Toutefois, cela est exceptionnel.

Cet aliment peut faire disparaître les brûlures d'estomac en 30 secondes

Cet aliment faible en substance acide permettrait de soulager une brûlure d'estomac en moins d'une minute, affirme le Dr Joseph Salhab, gastro-entérologue spécialiste du reflux.
Une douleur persistante dans la région épigastrique doit amener à consulter son médecin traitant. L'ulcère gastrique peut également être asymptomatique et repéré de manière fortuite lors d'un examen comme l'endoscopie.
"La fibroscopie œso-gastro-duodénale est l'examen permettant de confirmer le diagnostic d'ulcère, permettant une visualisation à la fois de l'œsophage, du duodénum et de l'estomac. Cet examen peut être complété par un prélèvement bactériologique, notamment en cas de récidive d'ulcère ou d'ulcère lié à la présence de germes." Et le médecin de conclure, "lorsque des symptômes sont révélateurs d'un trouble digestif, il est important de consulter son médecin afin de poser le diagnostic et de mettre en place un traitement approprié pour soigner l'ulcère, souvent traité par la prise de médicaments IPP, appartenant à la famille de l'oméprazole".

Paralysie de Bell : c'est quoi, à cause du stress ?

LA PARALYSIE de Bell se caractérise par une paralysie soudaine des muscles du visage.
La paralysie de Bell est la cause la plus fréquente des paralysies faciales périphériques. Elle s'installe soudainement. La paralysie de Bell fait partie des effets indésirables considérés comme "rares" des vaccins à ARN (de Pfizer et Moderna) contre le Covid-19.

C'est quoi la paralysie de Bell ?

La paralysie de Bell vient du nom de Charles Bell, un chirurgien écossais né en 1774 et mort en 1842. Cette paralysie est aussi appelée "paralysie faciale a frigore" car on pensait autrefois que le froid était à l'origine de la maladie. Elle désigne une paralysie unilatérale du visage, c'est-à-dire qui touche un seul côté.

Quelles sont les causes ?

Physiologiquement, la paralysie de bell serait provoquée par une inflammation et une compression du nerf facial. L'inflammation du nerf facial peut être elle-même causée par une infection au virus Herpès Simplex. Une lésion du nerf facial peut aussi l'entraîner et être provoquée par une opération chirurgicale de l'oreille ou une infection de l'oreille. Parmi les autres causes évoquées, un degré de stress élevé.

Le stress peut-il être lié ?

Si la paralysie de Bell est généralement d'origine virale, elle pourrait être favorisée par un stress permanent.

Quels symptômes ?

"La paralysie de Bell se manifeste par une asymétrie du visage avec une difficulté ou une impossibilité de fermer l'œil du côté de la paralysie et une déviation de la bouche vers le côté non atteint", explique le Dr Antoine Moulonguet. Dans les cas graves, la paralysie entraîne l'affaissement de tout le côté du visage atteint. La personne peut avoir des difficultés à avaler (car le muscle buccinateur est paralysé) et à baver. Les symptômes ressemblent à ceux de l'AVC.

Quelle est la durée d'une paralysie de Bell ?

"L'évolution est variable, certaines formes permettent une récupération rapide en quelques semaines (cas le plus fréquent) et d'autres entraînent des séquelles durables", indique le neurologue.

Comment la soigner ?

Le traitement de la paralysie de Bell repose sur la prévention des complications oculaires dues au fait que la paupière ne protège plus l'œil. "Il faut donc mettre des gouttes pour protéger la cornée et prendre un avis ophtalmologique en urgence", prévient le Dr Antoine Moulonguet.
La nuit, une occlusion de l'œil est nécessaire, le jour il faut porter des lunettes pour protéger l'œil. "Le traitement immédiat doit comporter une prévention anti herpès virus (zelitrex ou zovirax) associée à une courte corticothérapie. Si on note d'autres signes associés à la paralysie faciale et notamment des troubles sensitifs de l'hémiface (engourdissement ou perte de sensibilité) un complément par une I.R.M. encéphalique est nécessaire. Sur le plan biologique devant un premier épisode, il faut vérifier la glycémie la sérologie de Lyme et la sérologie VIH", continue le spécialiste. Certains exercices favorisent la récupération.
froncer les sourcils,
plisser le front,
montrer les dents,
plisser le nez,
fermer les yeux,
s'entraîner à sourire la bouche ouverte puis avec la bouche fermée,
abaisser la commissure des lèvres,
gonfler puis creuser les joues.
Il est recommandé de les exécuter plusieurs fois par jour en prenant son temps, sans oublier de se reposer si l'on sent que l'on commence à fatiguer. "Une prise en charge en kinésithérapie reste discutée, personnellement je la conseille, cinq séances pour apprendre les mouvements de rééducation", commente le neurologue.





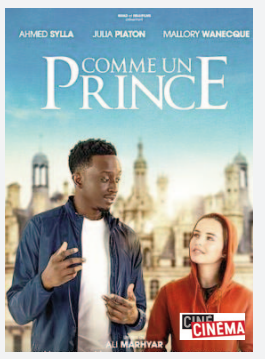




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55	Série policière Etats-Unis - 2024 Elsbeth	TF1
21h00	Série humoristique France - 2024 Made in France	France 2
20h55	Téléréalité France - 2025 Cauchemar en cuisine	M6
21h00	Football : Premier League Arsenal / Tottenham	CANAL+
21h00	Téléréalité France L'île de la tentation	W9
21h00	Thriller Corée du Sud - 2022 Remember	CINE + FRISSON
20h50	Cinéma Canada - 1994 Highlander III	6ter
21h00	Film fantastique - France 2023 Le règne animal	CINE + PREMIER
21h19	Série policière - France Mongeville	C8
22h14	Cinéma France - 2023 Comme un prince	CINE CINEMA
21h00	Comédie États-Unis - 2010 Easy Girl	CINE + FAMIZ
21h00	Magazine de société France Les reportages de Martin Weill	TMC

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense Royaume-Uni - 2023
Saison 1

Boat Story

Deux étrangers en difficulté tombent sur un chargement de cocaïne sur un bateau naufragé. Après s'être mis d'accord pour la vendre et partager l'argent, ils se retrouvent mêlés à la police, à des tueurs à gages masqués et à un gangster connu sous le nom de "The Tailor".

22h57

Culture France - 2023
Saison 1

La haine : La scène est à nous

Trente ans après la sortie de "La haine", film choc sur la banlieue sorti dans les salles en 1995, le réalisateur Mathieu Kassovitz adapte son long-métrage en comédie musicale mêlant rap, breakdance et écrans géants. Des répétitions à la première, ce documentaire a suivi les deux années de préparation de ce spectacle en compagnie des comédiens qui vont interpréter Vinz, Hubert et Saïd, mais également des nombreux danseurs et compositeurs chargés de l'animation musicale.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:38	15:17	17:36	19:05
CONSTANTINE	06:06	12:43	15:23	17:42	19:10
ALGER	06:20	12:57	15:38	17:57	19:25
OUARGLA	06:06	12:48	15:38	17:57	19:21
CHLEF	06:27	13:04	15:44	18:04	19:32
MOSTAGANEM	06:31	13:09	15:50	18:09	19:37
ORAN	06:34	13:12	15:54	18:13	19:40

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8090 — MERCREDI 15 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	8°
Oran	13°	6°
Constantine	8°	1°
Ouargla	14°	1°

INTRODUCTION D'UNE PREMIÈRE START-UP EN BOURSE

Une étape importante et historique

L'Algérie a franchi une étape majeure dans le développement du marché financier avec l'introduction, pour la première fois, d'une start-up en bourse, à savoir Moustachir. Cet événement, présidé hier par le ministre des Finances, Laziz Faid, marque une nouvelle ère pour les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que pour les start-up, leur offrant plus d'opportunités de financement et de croissance.



Le marché financier en plein développement.

A cette occasion, le ministre a indiqué que cet événement représente une étape importante et historique dans le domaine du marché financier, qui constitue un levier et un mécanisme de financement des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que des start-up, offrant des solutions innovantes et un accompagnement vers un développement durable de leurs activités.

Il a également exprimé l'intérêt majeur accordé par le président de la République à l'économie de la connaissance et aux start-up, ainsi que sa conviction profonde quant au potentiel des jeunes porteurs de projets innovants et créatifs, qui contribueront, sans aucun doute, à construire une vision moderne de l'économie nationale, dans laquelle ces entreprises jouent un rôle central.

Dans ce cadre, M. Faid a affirmé que l'introduction de Moustachir en bourse s'inscrit dans un plan d'action global et intégré, basé sur une feuille de route issue des réformes et mesures décidées par le président de la République pour moderniser et promouvoir le secteur financier. Cela vise à diversifier les sources de financement, mobiliser l'épargne et diffuser une culture financière au sein de la société, afin de dynamiser le marché financier, le mettre au service de l'investissement et créer de la richesse.

Cette annonce officielle de l'introduction des actions de l'entreprise a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Youcef Bouznada, et du président-directeur général de Moustachir, Kheireddine Boulefa.

UN PROJET DE LOI POUR AMÉLIORER LE MARCHÉ FINANCIER

Par ailleurs, le ministre a souligné que le marché financier connaît une amélioration notable de son environnement réglementaire.

Au cours des deux dernières années, une série de réformes globales ont été mises en œuvre pour renforcer l'attractivité du marché et de l'écosystème des start-up. Ces réformes incluent l'adoption de nouvelles réglementations modernes par la COSOB, notamment le règlement n° 23-01 relatif au financement participatif, le règlement n° 23-04 relatif à la bourse des valeurs mobilières, ainsi que le règlement n° 24-01 concernant la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. De plus, un projet de loi sur le marché financier, qui remplace la législation en vigueur depuis 1993, a été finalisé. Selon le même responsable, la fin de l'année 2024 a vu le lancement d'initiatives prometteuses visant à renforcer l'attractivité du marché pour les entreprises, notamment l'ouverture du guichet unique pour le marché financier, qui regroupe tous les acteurs sous une même plateforme, simplifiant ainsi les démarches et facilitant l'introduction en bourse. Dans le même sens, un portail électronique a également été lancé, permettant de simplifier les procédures et de permettre aux intervenants d'économiser du temps et des efforts. Evoquant les résultats de cette stratégie, M. Faid a précisé qu'il s'agit principalement de l'ouverture du capital de deux banques publiques, à commencer par le Crédit populaire d'Algérie (CPA) introduit à la Bourse d'Alger, comme première étape ayant été marquée par des chiffres record et des indicateurs sans précédent, mais aussi un vif intérêt sur la scène financière, en attendant que les actions de la Banque de développement local (BDL) soient proposées à la souscription dans une semaine, avant leur introduction à la bourse des valeurs mobilières au cours du premier trimestre de l'année en cours.

Ces démarches traduisent, selon le ministre, l'engagement du gouvernement à soutenir et à développer le secteur financier, en assurant tous les moyens et en mettant en place les mécanismes appropriés pour attirer le plus grand nombre d'entreprises, et à réaliser l'inclusion financière de manière à créer un climat de confiance qui soit un jalon essentiel dans le renforcement de la transparence et la bonne gouvernance des entreprises économiques.

Rim Boukhari

RETOUR DE LA NEIGE

Médéa sous un manteau blanc

LES FLOCONS de neige ont commencé à tomber avec l'arrivée de la nouvelle année Yennayer, recouvrant d'un manteau blanc les montagnes et les hauteurs dépassant les 900 m sur toute l'étendue de la région du Titteri, cela a rendu la circulation automobile difficile dans certains endroits, devenant encore plus compliquée suite à la formation de couches verglacées.

Le brouillard aidant, la visibilité nocturne est devenue quasiment nulle au niveau du col de Benchicao, situé à une altitude de 1240 m, ce qui nécessite la présence et l'assistance des forces de sécurité sur cet important axe routier reliant le nord et le sud du pays, et desservant plusieurs wilayas. De nombreuses routes sont restées difficiles d'accès, notamment la RN64, reliant la commune de Baata (50 km à l'est du chef-lieu de Médéa) à la commune de Bougara (wilaya de Blida), ainsi que le tronçon de la RN89 reliant Berrouaghia à El Omaria, en raison de l'accumulation de neige et de brouillard.

Outre la mobilisation des services des travaux publics pour les opérations de déblaiement et de salage de la chaussée, la Protection civile a mis en alerte toutes ses unités opérationnelles et mis en place un dispositif de sécurité pour accompagner les usagers de la route, ainsi que pour porter assistance aux automobilistes piégés par la neige ou victimes de panne et d'accident.

Les services de la Gendarmerie nationale continuent d'envoyer des messages aux automobilistes, leur recommandant de limiter leurs déplacements, sauf en cas de nécessité ou d'urgence, de respecter la distance de sécurité, et d'utiliser les feux antibrouillard dans les zones où la visibilité est réduite en raison du brouillard dense.

Nabil B.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Le duty free arrive en mars

L'AÉROPORT international d'Alger s'apprête à inaugurer son premier espace duty free à partir de fin mars 2025, a annoncé hier Mokhtar Saïd Mediouni, le président-directeur général de la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger (SGSIA). Cette annonce a été faite en marge de la signature d'une convention de partenariat entre la SGSIA et ses partenaires, Salvo Grima Group et Algeriers Duty Free. M. Mediouni a souligné l'ambition de faire de l'aéroport d'Alger l'un des meilleurs en termes de duty free dans la région du Maghreb arabe et en Afrique du Nord. «Nous visons à offrir une expérience d'achat de qualité supérieure, et à faire en sorte que notre aéroport se distingue parmi les meilleurs», a-t-il déclaré. Dans le cadre de cette initiative, M. Mediouni a exprimé son souhait de voir ce modèle se généraliser à tous les aéroports du pays, permettant ainsi de renforcer l'attractivité du secteur aérien algérien. Les négociations pour l'implantation de ce projet n'ont pas été simples. En effet, elles ont impliqué un cahier des charges rigoureux, mais les parties prenantes sont désormais prêtes à relever le défi. M. Mediouni a précisé que des discussions étaient en cours pour envisager l'extension du duty free au terminal T1. «Nous voulons être à la hauteur des attentes», a-t-il ajouté, tout en assurant que «les délais sont courts, mais nous serons au rendez-vous».

M. B.

TIZI OUZOU

Arrestation de deux cambrioleurs

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont réussi à identifier et arrêter deux dangereux cambrioleurs, suite à une opération menée en collaboration avec le parquet de Tizi Ouzou, qui a ordonné leur mise en détention.

L'affaire a débuté lorsqu'une victime, constatant que son domicile avait été pénétré par effraction, a contacté les services de sécurité via le numéro vert 15-48.

Suite à cet appel de détresse, les policiers ont immédiatement lancé une enquête qui a rapidement porté ses fruits, entraînant l'arrestation des deux suspects et la restitution de l'argent volé, un montant de 68 millions de centimes.

Au cours de l'enquête, les policiers ont découvert que les cambrioleurs avaient utilisé divers outils, dont un arrache-clou et un marteau, pour forcer l'ouverture de la porte d'entrée du domicile de la victime. Le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya précise qu'après l'arrestation des deux voleurs et la preuve de leur culpabilité, ces derniers ont été présentés devant le parquet de Tizi Ouzou, qui a ordonné leur incarcération. L'argent volé a été restitué à son propriétaire.

Saïd Tissegouine